RAPPORT D'ACTIVITÉ 2026

FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym

**Fédérer,
pour construire l'avenir**



SOMMAIRE

1. Édito de la Présidente 5

2. Rapport du Comité Directeur 6

3. Rapport d'activités techniques 8

a. La Direction Technique Nationale 9

b. Les commissions nationales spécialisées 16

c. Le bilan de la commission médicale 20

4. Les axes forts du projet fédéral 22

Éthique 22

Dispositif anticorruption 24

Emploi, formation & recrutement : Enjeux des clubs FFGym 25

Système compétitif et évolutions règlementaires 26

Juges & formation aux « gestes qui sauvent » 28

Grands événements 29

Para Gym 31

5. Rapport financier 32

a. Rapport de gestion du trésorier 33

b. Bilan et Compte de résultat 38

I. Bilan 38

II. Compte de résultat 40

c. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 42

d. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées 45

e. Budget prévisionnel 2027 47

6. Comptes de l'Académie France Gymnastique 50

a. Bilan et Compte de résultat 51

I. Bilan 51

II. Compte de résultat 53

7. Projets des résolutions Assemblée Générale Ordinaire 55

8. Projets des résolutions Assemblée Générale Extraordinaire 58

9. Les disparus 60

10. Récompenses fédérales 62

a. Liste des récipiendaires : plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze 63

b. Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale 65

11. Les forces vives de la Fédération 66

a. Le Bureau fédéral 67

b. Le Comité Directeur 68

c. Les structures déconcentrées 69

d. Organigramme mai 2026 72

e. Les juges internationaux 74

12. Les chiffres clés 76

13. Glossaire 78



1 ÉDITO
RAPPORT ANNUEL SAISON 2025–2026



Cette saison 2025–2026 a été une saison d'action, de transformation et de responsabilité.

Dans un contexte exigeant, parfois incertain, la Fédération a continué d'avancer avec la volonté constante de structurer son action, de protéger ses licenciés, d'accompagner ses clubs et de préserver les valeurs et les équilibres qui font la force de notre modèle. Cette année encore, nous avons fait des choix assumés, parfois exigeants, mais nécessaires.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi les engagements portés par notre projet **« Au Cœur de la Gym »** : éthique, intégrité, prévention des conflits d'intérêts, protection des pratiquants et accompagnement des acteurs de terrain.

Cette saison a également été marquée par de nombreux chantiers structurants : évolution des compétitions, transformation du Top 12, développement de la Para Gym, adaptation des formations, soutien à l'emploi, valorisation des juges, organisation de grands événements et refonte de la filière d'accession à la haute performance.

Derrière chacune de ces avancées, il y a un collectif engagé : élus fédéraux, Direction Technique Nationale, salariés du siège, structures déconcentrées, clubs, bénévoles, entraîneurs, juges et partenaires. Leur engagement fait vivre et progresser notre Fédération.

La mobilisation collective se retrouve aussi dans les résultats sportifs obtenus cette saison. Ils mettent d'abord en lumière l'engagement, le talent et la détermination de nos gymnastes, tout en témoignant de la qualité du travail mené sur l'ensemble du territoire et de l'investissement de toutes celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

Cette exigence d'accompagnement et de cohérence guide aussi notre gestion.

Dans un environnement financier contraint, la Fédération a poursuivi ses efforts de rigueur, de transparence et de responsabilité afin de préserver ses équilibres tout en continuant à soutenir les actions essentielles à son développement.

Je veux enfin avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année et qui ont contribué, chacun à leur manière, à l'histoire de notre Fédération.

Ce rapport annuel reflète une Fédération en mouvement, lucide sur les défis à relever et pleinement mobilisée pour construire l'avenir de la gymnastique française.

Dominique Mérieux
Présidente

2 RAPPORT DU COMITÉ DIRECTEUR
ALEXANDRE DOMANGE



UNE GOUVERNANCE MOBILISÉE AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL

Au cours de la saison 2025–2026, la gouvernance fédérale s'est inscrite dans une dynamique à la fois exigeante et structurée, articulée autour des impératifs institutionnels, de la gestion de l'actualité fédérale et de la mise en œuvre du projet fédéral **« Au Cœur de la Gym »** sur lequel notre équipe dirigeante a été élue.

Dans ce cadre, l'action du Comité Directeur a visé à garantir la cohérence des orientations, la continuité des actions engagées et l'adaptation permanente aux enjeux rencontrés.

Une attention particulière a été portée au suivi de la mise en œuvre du projet fédéral, dont les axes et l'état d'avancement après un an de gouvernance ont été présentés aux clubs et aux structures déconcentrées au mois de février.

Dans un contexte marqué par des évolutions et des contraintes multiples, les instances fédérales ont fait preuve de réactivité et de responsabilité, en apportant des réponses adaptées tout en assurant la continuité de l'action fédérale.

UN FONCTIONNEMENT RÉGULIER ET ENGAGÉ DES INSTANCES

Le Comité Directeur s'est réuni à neuf reprises au cours de la saison, dont cinq réunions en présentiel et quatre en distanciel, complétées par deux consultations électroniques permettant de statuer sur près de 70 sujets spécifiques dans des délais adaptés.

Le Bureau fédéral s'est quant à lui réuni à dix-sept reprises, dont dix réunions en présentiel et sept en distanciel, ainsi qu'une consultation électronique, traduisant un niveau d'activité particulièrement soutenu avec plus de 180 sujets instruits tout au long de la saison.

La participation des élus aux différentes réunions a été élevée, témoignant de l'engagement collectif dans le fonctionnement et la conduite de l'action fédérale.

Dans une volonté de transparence, la Fédération a lancé à compter du mois de janvier le podcast « Au Cœur des décisions », permettant de présenter aux licenciés et aux clubs les principales décisions prises par le Comité Directeur à l'issue de ses réunions en présentiel.

UNE ARTICULATION EFFICACE ENTRE LE BUREAU FÉDÉRAL ET LE COMITÉ DIRECTEUR

Le fonctionnement de la gouvernance s'est appuyé sur une organisation claire, au sein de laquelle le Bureau fédéral a assuré un rôle central de pilotage, de suivi, d'arbitrage et de préparation des travaux.

Ce travail d'instruction approfondi a permis au Comité Directeur de se prononcer sur des dossiers consolidés, dans des conditions garantissant la qualité des décisions, la maîtrise des enjeux et la transparence des processus.

Le Comité Directeur a ainsi pleinement exercé son rôle d'instance délibérative, validant les orientations et décisions majeures de la Fédération dans un cadre opérationnel et démocratique légitime.

UNE COORDINATION DES COMMISSIONS AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

Les commissions fédérales ont constitué un maillon essentiel de la gouvernance, en assurant la mise en œuvre des orientations et en contribuant aux réflexions de fond.

Sans intervenir directement dans leur pilotage, une attention particulière a été portée à la cohérence des travaux et à la bonne circulation de l'information entre les commissions, le Bureau fédéral et le Comité Directeur avec le soutien du siège et de la Direction Technique Nationale.

Globalement actives, elles ont joué un rôle à la fois de force de proposition et d'outil de mise en œuvre, contribuant directement au pilotage des dispositifs et des actions fédérales.

Le Bureau fédéral s'est appuyé de manière régulière sur leurs travaux, en particulier par la présence des présidents des commissions dans les circuits de décision (hors commissions disciplinaires et comité d'éthique).

UNE GOUVERNANCE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

La saison a été marquée par un travail soutenu d'animation du réseau territorial, afin de renforcer le lien entre la Fédération et ses structures déconcentrées.

Au-delà de l'Assemblée Générale fédérale, plusieurs temps d'échanges ont rythmé l'année :

- La conférence d'automne des comités régionaux en visioconférence ;
- Le colloque des structures déconcentrées, en février, réunissant les comités régionaux et départementaux en présentiel sur une journée de travail ;
- La conférence de printemps des comités régionaux, également organisée sur une journée en présentiel.

Ces rencontres ont permis de partager les orientations fédérales, de recueillir les retours du terrain et de renforcer la cohérence de l'action à l'échelle nationale.

Dans cette dynamique, la Fédération a engagé une évolution de son fonctionnement en s'appuyant davantage sur les Commissions Régionales Territoriales, notamment pour la concertation relative au Projet Sportif Fédéral (PSF) et à l'évolution du Contrat d'Objectif Territorial (COT) en PACTE Gym.

UNE EXIGENCE RENFORCÉE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ

La Fédération a poursuivi une politique active en matière d'éthique et d'intégrité, traduisant une volonté de renforcer la responsabilité de son fonctionnement.

Cette dynamique s'est notamment traduite par :

- L'organisation des Assises nationales « Éthique et performance » en novembre à Lyon,
- La mise en place progressive au fil des réunions du Comité Directeur, d'un dispositif de lutte contre la corruption visant à sécuriser les processus décisionnels et à prévenir les risques.

Ces actions contribuent à inscrire durablement la Fédération dans une démarche de gouvernance exemplaire, transparente et conforme aux exigences institutionnelles.

UNE MODERNISATION CONCRÈTE DES OUTILS ET DES DISPOSITIFS FÉDÉRAUX

La saison a également été marquée par une dynamique de transformation appuyée sur des évolutions concrètes des outils et des dispositifs fédéraux.

La Fédération a initié la refonte de la plateforme FFGymLicence avec pour objectif de l'adapter aux besoins et usages actuels des clubs et des structures. En parallèle, la mise en place de l'outil statistique DataGym renforce les capacités d'analyse et de pilotage de l'activité fédérale.

Ces évolutions s'accompagnent d'un travail engagé, mais non visible à ce jour, sur les dispositifs fédéraux QualiClub et Access Gym afin d'en améliorer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité au service des clubs.

Par ailleurs, la Fédération a conduit l'appel d'offres relatif à son contrat d'assurance, garantissant pour les 4 ans à venir un cadre sécurisé et adapté pour l'ensemble des acteurs fédéraux.

DES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE FÉDÉRALE

La saison 2025-2026 a été marquée par une attention renforcée portée aux ressources humaines, avec des actions en faveur de la qualité de vie au travail, de la montée en compétences et de la cohésion des équipes. En particulier, la Fédération a organisé sa première semaine dédiée à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, et formé l'ensemble des collaborateurs à la sécurité incendie et aux gestes qui sauvent. Elle a également adopté la charte des 15 engagements RSO du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Renforcement des équipes et développement des talents

La saison a été marquée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs, venus enrichir les compétences et dynamiques de la Fédération.

Le siège de la Fédération a accueilli Elisa, Léa G, Léa J, Akli et Florian ainsi que 10 alternants. Parmi ceux-ci, Lucas, Lucie, Ruchnelle et Samy ont finalisé leur cursus, tandis qu'Elise, Ornela, Ryles, Emilie et Dounia ont rejoint les équipes.

Le secteur GAF, a quant à lui, été consolidé par l'arrivée des techniciens David Spagnol et Jérôme Martin.

Mobilité interne et reconnaissance

La mobilité interne a été encouragée, avec la promotion de Corentin Cornette au poste de responsable du service développement des activités et innovation.

Deux alternants, Vincent et Iliona, ont été recrutés en CDI.

Enfin, la Fédération tient à saluer l'engagement de Vandary Ly Gentilini, qui célébrera prochainement 35 années d'investissement au sein de la FFGym.

PERSPECTIVES

Les travaux engagés au cours de la saison devront se poursuivre afin de consolider les évolutions en cours et d'accompagner les transformations nécessaires au développement de la Fédération.

3 RAPPORT D'ACTIVITÉS TECHNIQUES



a. LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
GAËL MEYER

Introduction

Nommé Directeur Technique National le 1er mai 2025, j'ai engagé, dès ma prise de fonction, une dynamique globale de réorganisation, de structuration et de transformation de la Direction Technique Nationale.

Dans le prolongement du projet fédéral **« Au Cœur de la Gym »**, porté par la Présidente et l'équipe élue, la Direction Technique Nationale (DTN) a engagé une démarche de transformation visant à moderniser, structurer et renforcer l'efficacité de l'organisation technique de la Fédération Française de Gymnastique.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans les priorités ministérielles du contrat de délégation, tout en répondant aux attentes du mouvement fédéral, des clubs, des territoires et des gymnastes.

L'année écoulée a été dense, marquée par notre engagement dans un chantier audacieux mais nécessaire, concernant la transformation de notre filière du haut niveau, l'engagement des travaux de refonte du système compétitif, le déploiement des formations fédérales, professionnelles et des travaux d'ingénierie de formation, la mise en œuvre des priorités ministérielles, notamment en matière de développement des pratiques, d'éthique et de protection des pratiquants. Cette action, au sens large, s'est construite dans un esprit de collaboration étroite avec la gouvernance fédérale, les cadres techniques d'État et de droit privé, les salariés du siège fédéral ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

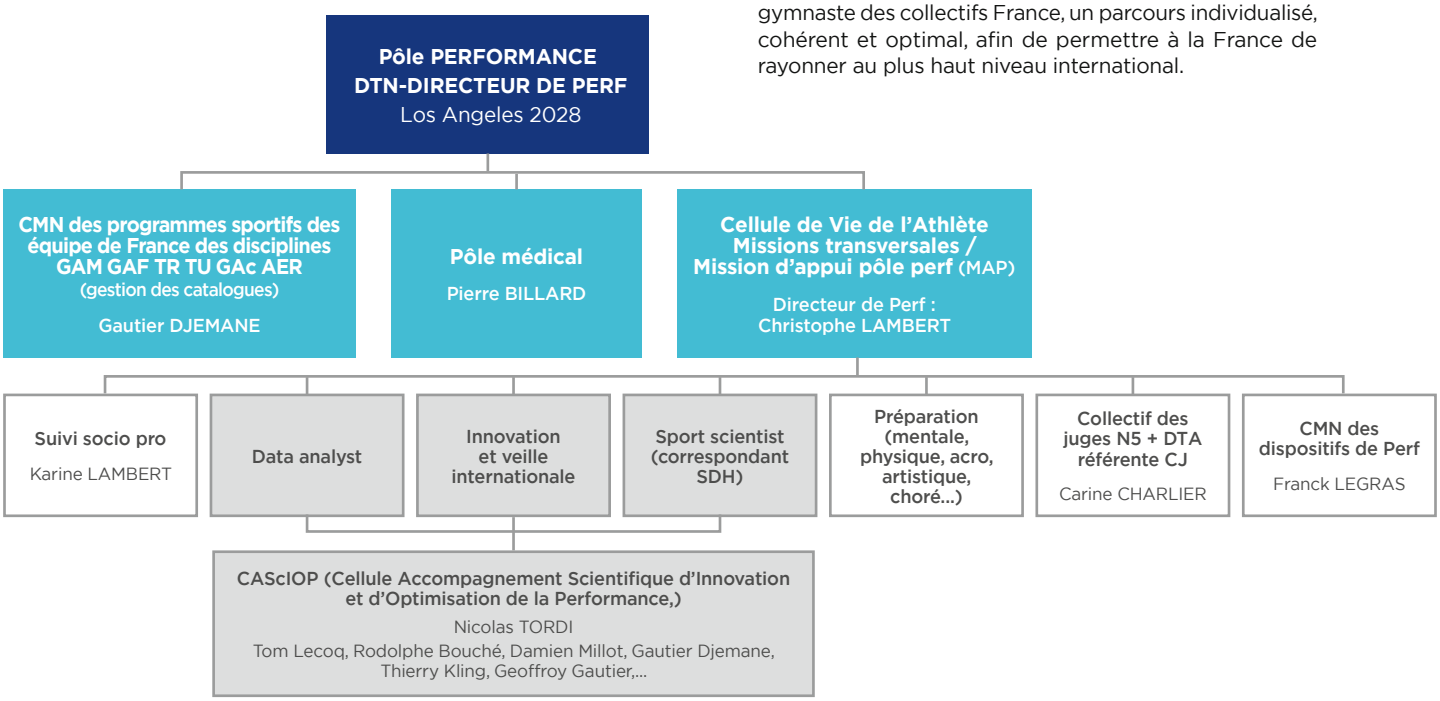
Organisation managériale et pilotage des cadres techniques

La première étape a consisté à renforcer la structuration de la Direction Technique Nationale tout en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun. Cette démarche s'est traduite par plusieurs actions majeures :

- l'élaboration et la mise en place d'organigrammes fonctionnels et opérationnels ;
- la validation de l'ensemble des lettres de mission des CTS, en cohérence avec le Code du sport, les orientations ministérielles et le contrat de délégation ;
- une réorganisation de la DTN autour de pôles et de fonctions clairement identifiés, incluant :
  - des Entraîneurs Nationaux par discipline,
  - une cellule de vie de l'athlète,
  - un collectif de juges internationaux.

Cette organisation a permis d'instaurer un pilotage centralisé sous l'autorité d'un Directeur de la Performance, Christophe Lambert, chargé de coordonner l'ensemble de ces acteurs. L'objectif est double : garantir l'atteinte des ambitions sportives nationales et assurer, pour chaque gymnaste des collectifs France, un parcours individualisé, cohérent et optimal, afin de permettre à la France de rayonner au plus haut niveau international.

Organigramme général de la filière du haut niveau





Management des ressources humaines dans un contexte contraint

L'action managériale s'est exercée dans un contexte marqué par une diminution continue du nombre de CTS, avec un effectif seuil fixé à 57 postes en 2025 et une perspective de nouvelle perte de poste.

Dans ce contexte :

- trois départs, dont un départ à la retraite,
- la sécurisation d'un recrutement pour une prise de fonction en septembre 2026 (poste de DTR AURA),
- le recrutement d'un CTS en contrat Préparation Olympique (PO) pour l'encadrement GAF à l'INSEP.

Une attention particulière a été accordée à la clarté des missions ainsi qu'à l'instauration de rendez-vous mensuels favorisant le partage et les échanges. L'objectif est d'entretenir durablement le lien et la proximité entre l'ensemble des cadres, afin de renforcer la cohésion, l'engagement et la solidarité de chacun dans la mise en œuvre du projet fédéral et des politiques publiques. À ce titre, le « café des cadres techniques » s'est imposé comme un temps fort, contribuant à un alignement partagé sur les projets en cours et les perspectives à venir.

ÉVOLUTIONS SPORTIVES : RETOUR SUR LES PRINCIPALES AVANCÉES DE CETTE SAISON

Après l'installation des CNS à l'hiver 2024 et une première demi-saison de travail, la saison 2025-2026 est un tournant dans la rénovation du système compétitif. Si peu de changements sont à mettre au crédit de la saison en cours, cette saison a permis à nos CNS de penser et construire le nouveau système compétitif.

En Gymnastique artistique féminine, les programmes ont été rénovés en particulier en fédéral A et une nouvelle catégorie à finalité nationale est créée afin de combler un manque entre le fédéral et le « performance nationale ».

Le championnat de France B accueillera 100 équipes supplémentaires lors d'une compétition qui sera entièrement dédiée à la GAF.

En Gymnastique artistique masculine, l'ensemble des brochures des programmes a été revu. Contenu, mise en forme, tableaux synoptiques, il s'agit d'une refonte complète des programmes GAM.

La Gymnastique rythmique vit un tournant cette saison. Forte d'un nombre croissant de compétiteurs, la CNS a repensé le système compétitif pour intégrer des concours par équipes, des catégories en individuels et en ensembles tout au long de l'année. Les tableaux synoptiques ont été repensés, les catégories d'âges également. La GR pourra s'appuyer sur la deuxième année de rénovation pour adapter ces changements en particulier à la suite des retours des territoires lors d'échanges organisés tout au long de l'année.

Le TeamGym fait également sa révolution puisqu'une seconde compétition sera créée en 2026. Les équipes fédérales continueront de se produire au Festigym et les équipes performances auront maintenant une finale dédiée.

Le Trampoline, le Tumbling, la Gymnastique acrobatique, l'Aérobic et le Parkour n'ont pas apporté de changements majeurs cette saison. Des réflexions sont en cours et de nouveaux projets se profilent à l'horizon 2027-2028.

Il restera encore une année à toutes les disciplines de la Fédération pour travailler à l'harmonisation des appellations et repenser les systèmes de qualifications si besoin.

En parallèle de ces immenses chantiers portés par les CNS, la Fédération a décidé de rénover le Top 12 GAM et GAF. Depuis maintenant près de 10 ans, chaque saison se déroule au rythme du Top 12 qui vient couronner en fin de saison la meilleure équipe GAM et GAF.

Cette compétition construite à base de duels entre les équipes concurrentes devait continuer son évolution pour redonner du suspens à l'attribution du titre mais aussi instaurer une vraie bataille sportive pour la montée depuis la DN1.

Pour cela la Fédération Française de Gymnastique a conduit une dizaine de réunions autour des clubs du Top 12 et de DN1 et a construit le nouveau modèle en lien avec les attentes des clubs.

Ainsi, le nombre de clubs a été modifié dans chaque poule (3 poules de 4 équipes), ces 4 équipes s'affronteront en phase de qualification et les 2 meilleures équipes de chaque poule ainsi que les 2 meilleurs troisièmes seront qualifiées pour une finale à 8. Cette phase de qualification sera identique à celle actuelle avec des rencontres à base de duels et des points cumulés au fur et à mesure des journées.

La finale se déroulera en même temps que le championnat de France par équipes A et permettra d'organiser un événement gymnique d'une grande qualité.

Cette finale se déroulera dans le même format que les grandes compétitions internationales (3 gymnastes passeront sur chaque agrès et ces 3 notes compteront dans le total de l'équipe). L'équipe championne de France Top 12 sera celle qui totalisera le plus de points sur le code World Gymnastics.

En parallèle, le vainqueur de la DN1 sera promu obligatoirement en Top 12 et un barrage sportif sera organisé entre les 2 équipes suivantes de DN1 et les équipes classées de la 9ème à la 12ème place du Top 12.

Ce barrage à 6 équipes se déroulera avec les mêmes règles sportives que la finale et les 4 premières équipes de ce barrage seront promues en Top 12 alors que les 2 dernières seront reléguées en DN1.

Ces rencontres de barrages se dérouleront lors des championnats de France B pour lesquels la Fédération a fait le choix de séparer la GAM et la GAF. Ces 2 championnats de France B seront donc agrémentés par un barrage de Top 12 d'une haute intensité sportive.

Ces évolutions sportives sont mises en place pour différentes raisons :

- retrouver du suspens pour la victoire finale (finale à 8 et passage à 3 pour 3) ;
- permettre à des équipes en difficulté sur une rencontre de phase de poules de se qualifier quand même en finale grâce au nouveau format ;
- jouer les montées et les descentes sportivement entre les équipes de Top 12 et celles de DN1.

La rénovation du système compétitif a été pensée jusque dans les cahiers des charges. Une nouvelle répartition des charges a été votée entre la Fédération et les COL et la Fédération a réévalué de nombreuses aides qu'elle apporte aux COL pour soutenir des organisations parfois fragiles.

Organiser les compétitions en particulier les finales nationales est le cœur de notre activité. Penser le système compétitif, l'optimiser, l'adapter aux territoires et aux 9 disciplines est un enjeu permanent. Nous devons, d'ici la fin du cycle avoir rénové notre système compétitif afin de le rendre plus lisible, plus simple, plus représentatif de chaque discipline tout en tenant compte des enjeux environnementaux et financiers. Chaque compétiteur doit trouver l'objectif qui lui correspond et c'est aussi pourquoi nous avons laissé la possibilité aux régions d'organiser les compétitions qui correspondent à leur territoire. Nous ferons le bilan très rapidement et continuerons d'avancer sur cette rénovation avec pour objectif majeur d'être au service de nos licenciés.

ACTIVITÉ FORMATION 2026

Conformément aux orientations du projet fédéral, l'activité formation 2026 s'inscrit pleinement dans une logique de développement des compétences, de professionnalisation des acteurs et de soutien équilibré aux territoires, tout en intégrant les évolutions des pratiques et des besoins RH de la Fédération.

- Les formations professionnelles traduisent la volonté fédérale de sécuriser les parcours et d'accompagner la montée en compétences des entraîneurs, y compris dans les contextes les plus spécifiques.
- La stabilité du DESJEPS, associée à une session exceptionnelle du DEJEPS, répond à un double enjeu : consolider l'encadrement du haut niveau et renforcer le vivier de cadres qualifiés au service des structures.
- Le maintien de sessions malgré de faibles effectifs, rendu possible par les choix stratégiques du projet fédéral, constitue un levier essentiel d'équité territoriale, permettant à toutes les régions et à toutes les disciplines, y compris celles à faible potentiel de volume, de disposer d'une offre de formation continue et accessible.
- La mise en place d'une programmation pluriannuelle sur trois saisons renforce la lisibilité des parcours et sécurise les projets professionnels des acteurs de terrain.
- Le CQP s'affirme comme un outil central de réponse aux enjeux RH des clubs, en particulier sur les besoins d'emploi de proximité. La reprise dynamique observée dans les secteurs de l'expression et de la petite enfance, désormais au-delà des niveaux pré-COVID, confirme la pertinence du dispositif pour accompagner la restructuration des emplois sportifs et soutenir l'attractivité des métiers.
- La formation fédérale demeure un pilier fondamental de la stratégie de développement, avec près de 1 000 animateurs certifiés. L'ouverture de nouvelles offres, notamment en TeamGym, illustre la capacité de la Fédération à faire évoluer son dispositif en lien étroit avec les commissions techniques. Toutefois, la diminution progressive de la part des bénévoles met en évidence une transformation profonde du modèle d'engagement et justifie pleinement les travaux engagés dans le cadre du projet Open Badge, visant à moderniser, valoriser et sécuriser les compétences acquises tout au long de la vie fédérale.

- En matière de formation continue, l'année met en lumière un enjeu d'adaptation des formats et des contenus aux attentes des publics. Si les formations ouvertes peinent à trouver leur public, le succès de certaines modalités ciblées, notamment les webinaires, confirme la nécessité de repenser l'offre en cohérence avec les contraintes des acteurs de terrain et les nouvelles formes d'accès aux savoirs.
- Au-delà des résultats chiffrés, l'année 2026 est marquée par un important travail d'ingénierie de formation, véritable socle de la sécurisation des parcours et de l'harmonisation territoriale. La réécriture des dispositifs (CQP, BP en blocs de compétences), conduite en lien étroit avec les organismes de formation du réseau, permet de concilier exigences règlementaires nationales et réalités opérationnelles régionales.
- Dans cette même logique, la création et le déploiement du module de prévention des accidents graves constituent un axe structurant du projet fédéral en matière de sécurité, de responsabilité et de protection des pratiquants, avec une sensibilisation massive dès la première année.
- Enfin, l'organisation de la Direction Technique autour de filières disciplinaires et de projets transversaux témoigne d'une volonté affirmée de cohérence stratégique, de mutualisation des compétences et de pilotage adapté aux enjeux actuels de professionnalisation, de transformation des ressources humaines et d'aménagement du territoire.

Organisation de la Direction Technique pour la mise en œuvre des projets formation

Thierry Gauvin	DTN adjoint Formation
Thierry Kling	GAM Filière fédérale et professionnelle
Céline Appelle	GAF Entraîneur et DE et prévention VSS
Isabelle André	GR Filière fédérale et professionnelle
Evelyne Frugier	Aérobic Filière fédérale et professionnelle
Sophie Coudret-Marion	GAc Filière fédérale et professionnelle
Sébastien Martiny	Trampoline Filière fédérale et professionnelle
Gael Manry	Tumbling Filière fédérale et professionnelle
Djamel Loucif	Parkour filière fédérale et professionnelle
Sébastien Risler	Méthode Projet (DE), coordination DES en UC, coordination des FPC
Geoffroy Gauthier	Entraîneurs PPF et entraîneurs de demain, DESJEPS en blocs de compétences, projet relation entraîneur gymnaste



ACTIONS ET ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE HAUT NIVEAU

Refonte du Projet de Performance Fédéral (PPF)

L'année 2025-2026 marque une étape majeure dans la transformation du Projet de Performance Fédéral :

- Dépôt d'une version de transition du PPF en janvier 2026,
- Conduite parallèle d'un audit approfondi par le CDES de Limoges, ayant conduit à l'identification de cinq axes de transformation,
- Intégration des conclusions des audits ANS et CDES dans une vision stratégique commune.

Cette démarche a permis de mettre en évidence un certain nombre de constats partagés : dispersion des moyens, fragilités structurelles, manque de lisibilité des parcours et éloignement trop précoce des gymnastes de leur environnement.

Transformation du modèle de structures de performance

La réforme engagée conduit à une évolution profonde du paysage du haut niveau :

- Transformation des pôles espoirs vers un modèle plus territorialisé,
- Fermeture programmée du pôle espoir GAF de Dijon à la rentrée 2026,
- Création de Sites de Performance, portés par :
  - » des clubs labellisés « clubs de performance »,
  - » ou des Comités Régionaux via des Centres Régionaux de Performance.

Les pôles France sont consolidés et repositionnés comme :

- centres d'excellence sportive,
- lieux de stages nationaux,
- pôles ressources pour la formation des entraîneurs.

Accompagnement individualisé des gymnastes

Au cœur de cette réforme se trouve le parcours du gymnaste, avec :

- la généralisation des Plans de Performance Individualisés (PPI),
- un renforcement du suivi scolaire, socio-professionnel et médico-psychologique,
- une clarification des critères d'attribution des aides financières, désormais plus transparentes et homogènes.

Un investissement dédié a été identifié pour garantir la qualité et la cohérence de cet accompagnement.

Relations avec l'Agence Nationale du Sport

Malgré un contexte budgétaire contraint, une collaboration renforcée avec l'ANS a permis :

- de présenter une stratégie claire dans la perspective des Jeux olympiques de Los Angeles 2028,
- de repositionner les moyens sur les potentiels les plus prometteurs,
- d'inscrire les projets de performance dans une démarche contractuelle via des avenants ciblés.

RETOUR SUR UNE SAISON INTENSE

Des fiertés et un savoir-faire :
Deux équipes championnes du monde, l'une confirmée, lors des Championnats du monde féminins de Tumbling, l'autre en devenir, lors des championnats du monde juniors de Gymnastique artistique féminine.

Une année d'exception pour Candy Brière-Vetillard, en argent aux Jeux Mondiaux et aux Championnats du monde individuels, en or par équipe.

Des promesses d'avenir :
Eléna Colas, qui détrône la Roumaine Larisa Iordache au nombre de médailles d'or au Festival olympique de la jeunesse européenne, multiple médaillée aux Championnats du monde juniors (CMJ). L'équipe junior fille, championne du monde junior et première du Festival olympique de la jeunesse européenne.

Les finalistes et médaillés garçons au Festival olympique de la jeunesse européenne et Championnats du monde juniors en gymnastique artistique masculine, Jolhann Amon en finale des Championnats du monde juniors TRA, des médailles lors des Championnats d'Europe juniors et Compétitions Mondiales par Groupe d'Âge en TU, AER.

Des collaborations efficaces :
Le travail collaboratif avec l'ANS et les MRP s'intensifie, se diversifie et rend pertinentes ces actions au bénéfice des gymnastes notamment ceux « tagués ».

Des audits externes, sources de réflexions approfondies et enrichissantes, ont renforcé la compréhension de notre système de performance avec ses forces et ses failles. Trois grandes concertations, en GAF, en GAM et de façon générale sur l'état de notre modèle de performance nous aident à tracer des pistes pour construire le prochain PPF, dans un environnement socio-économique en grand changement.

Aller à la rencontre des gymnastes fut une priorité de la Direction Technique, afin de reprendre le contact avec certains d'entre eux, de valider ou de préciser leurs projets, de leur expliquer les moyens à leur disposition et les écouter sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs quotidiens de sportifs.

Pour être plus efficiente, la Direction Technique dispose aujourd'hui d'une cellule socio-professionnelle avec notamment une cadre d'État à temps plein sur ces dossiers.

L'émergence des PPI, outils dont la Fédération ne s'était pas dotée jusqu'à présent, afin de fluidifier pour chacun de nos meilleurs gymnastes le parcours de performance

dans l'ensemble de ses dimensions et clarifier les actions menées par les différents intervenants, sportif, entourage, Fédération, club, ANS et ses déclinaisons régionales, partenaires publics et privés dans un plan de performance individualisé qui respecte les objectifs communs de l'équipe de France.

Dans un cadre financier contraint et avec la nécessité de cibler les gymnastes démontrant un réel parcours de performance ou en accession avérée, la remise à plat des aides financières attribuables aux athlètes a été menée, les explications données à tous les acteurs engagés. La recherche des sources complémentaires de financement est un quotidien de la Fédération Française de Gymnastique.

Avec un budget voulu en hausse pour les programmes sportifs du haut niveau et en travaillant avec un cadre dédié à l'efficience des catalogues d'actions en synergie avec les services fédéraux, l'optimisation des actions sportives permet un contenu ambitieux, même si les coûts liés aux transports internationaux et aux hébergements proposés pour les compétitions de référence ont connu une inflation sans précédent.

Pour plus de transparence, d'équité et de certitude pour composer les meilleures délégations lors de nos compétitions de références, la refonte des modalités de sélection a été entreprise grâce à un travail collaboratif entre les élus, la DTN et le service juridique fédéral.

Un certain nombre de cadres a rejoint la Direction Technique pour travailler sur les pôles lors de cette année de remise en route du système de performance. La nouvelle structuration qui deviendra effective dans ce cycle et qui redéfinira les sites de performance et les parcours individuels devra absolument s'accompagner d'une campagne de formations de nos entraîneurs de demain et de ceux qui, sur le territoire, devront accompagner les gymnastes vers la performance et l'autonomie.

Les organigrammes sont pratiquement complets pour chaque discipline.

CAScIOP, une constellation qui grandit :
La « Cellule Accompagnement Scientifique d'Innovation et d'Optimisation de la Performance » dédiée à l'augmentation des performances de nos équipes de France monte en puissance avec des cadres dédiés et des collaborateurs experts qui aident au quotidien et sur le long terme les entraîneurs nationaux à mieux évaluer les constituants de la performance que ce soit au niveau français et lors de veilles internationales

Des chantiers à mener :
La structuration de la DTN et des services fédéraux doit aussi avoir pour ambition de donner plus de temps aux entraîneurs nationaux (EN) pour être dans leur cœur de métier, les stratégies sportives, l'accompagnement de leurs collectifs, et le management de leur groupe d'experts. Pour ce faire, un adjoint leur est nécessaire en GAF comme en GAM, secteurs à forte activité.

Des besoins de formation sont identifiés pour les entraîneurs, ainsi que pour leur reconnaissance et leurs plans de carrière. La formation comme clé de voûte du nouveau système, basé sur la proximité de la pratique de la gymnastique de haut niveau autant que possible, s'accompagne d'une nécessaire montée en compétence des entraîneurs du quotidien. Ces formations et compagnonnages devront s'intensifier avec un fort accent mis sur l'apprentissage en pôle France et dans les régions.

Cette saison sportive était la dernière avant le lancement de la course à l'obtention des quotas olympiques, qui mobilisera entièrement les collectifs sur les deux prochaines années, tout en développant des exercices qui pourront nous assurer les meilleures performances à Los Angeles.

Les compétitions de références qui l'ont émaillée :

- Jeux Mondiaux à Chengdu
- Championnats du monde juniors et seniors GR à Rio
- Championnats du monde juniors et seniors GAF – GAM à Jakarta
- Championnats du monde juniors et seniors TR – TU à Pamplona
- Championnats du monde juniors GAF – GAM à Manille
- Festival olympique de la jeunesse européenne à Osijek
- Championnats d'Europe AER à Ganza

Les principaux défis par discipline :

GAF, fusionner les collectifs ex-juniors et seniors, stabiliser l'encadrement, avec le PPI au cœur du système.

GAM, retour sur les valeurs fondatrices de la performance collective, le profil de généraliste. Large revue d'effectif pour resserrer le collectif. Prise en main affirmée d'un encadrement de l'équipe de France concentré autour de l'entraîneur national.

GR ensemble, de nouveaux exercices pour de nouveaux engins. Appréhender un code de pointage où tout peut arriver.

En individuelle, former un collectif avec le retour de gymnastes de valeurs sûres et de nouvelles gymnastes. Identifier et suivre individuellement un nombre restreint de talents affirmés.

TR la chute des résultats aux Championnats du monde était dure mais nécessaire pour se rendre compte du fossé de performance avec les meilleures nations. La prise de conscience est là, le travail est engagé.

TU encore une année rayonnante avec de belles performances et un collectif féminin en renouvellement avec l'intégration prochaine des ex-juniors.

AER un changement de génération qui se construit.

GAc, les premiers pas comme discipline de haut niveau avec des finales prometteuses dans les compétitions internationales.

PK une discipline en structuration en France et à l'international avec des traceurs français qui évoluent déjà au plus haut niveau mondial.



DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Une priorité ministérielle pleinement intégrée

La mise en œuvre des orientations du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et en particulier celles relatives à l'éthique, à l'intégrité et à la protection des pratiquants, constitue un axe majeur de l'action de la DTN.

Les directives techniques nationales déclinent ces priorités en objectifs opérationnels mesurables, notamment :

- la protection de l'intégrité physique et morale, en particulier des mineurs,
- la prévention des violences,
- la transparence et l'équité.

Structuration des dispositifs éthiques

Les actions engagées portent sur :

- l'intégration systématique de modules de prévention dans les formations,
- la mise en place progressive d'une formation professionnelle continue obligatoire dédiée à l'éthique (PPF dès 2026),
- l'activation de cellules de veille et de dispositifs d'accompagnement des structures en cas d'accident grave.

Vers une gymnastique plus responsable et plus humaine

L'ambition affirmée est de construire une gymnastique :

- plus éthique,
- plus bienveillante,
- respectueuse de l'intégrité physique et morale,
- favorable à l'épanouissement individuel des gymnastes.

Cette transformation engage l'ensemble des acteurs fédéraux et s'inscrit dans le temps, avec des dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue.

Conclusion et perspectives

La saison 2025–2026 aura été celle de la mise en mouvement et de la structuration, posant les bases d'une Direction Technique Nationale modernisée, lisible et cohérente.

Les perspectives 2026–2028 s'inscrivent dans :

- la poursuite de la transformation du haut niveau,
- la consolidation du nouveau PPF,
- la poursuite de la rénovation du système compétitif,
- la finalisation des modules de FPC éthique et performance et un projet de plan de formation et plan de carrière pour les entraîneurs de demain,
- le déploiement complet des politiques publiques,
- et la préparation structurée de l'échéance olympique de Los Angeles 2028.

Cette dynamique collective constitue un levier essentiel pour renforcer durablement la performance, la qualité des parcours et la confiance au sein de la Fédération Française de Gymnastique.

La stratégie que je porte comme Directeur Technique National est simple dans sa philosophie, exigeante dans sa mise en œuvre, et profondément humaine dans son ambition.

Elle vise à rassembler nos talents, à sécuriser nos pratiques, à structurer notre performance et à redonner du sens à l'engagement de chacun.

C'est dans cette dynamique partagée que la Fédération Française de Gymnastique pourra poursuivre son développement et écrire une nouvelle page de son histoire.

b. *LES COMMISSIONS NATIONALES SPÉCIALISÉES*

GAM

En cette deuxième année d'application du projet fédéral **« Au Cœur de la Gym »**, la CNS GAM a concentré ses réflexions sur la réforme des compétitions en prenant en compte l'évolution de la discipline et les demandes des territoires. L'ensemble de ces travaux a été le fruit d'un travail collaboratif entre les experts de la discipline, les responsables techniques nationaux et régionaux et les responsables des juges. Le secteur du haut niveau a également été associé.

La réforme repose sur trois socles :

- 1er socle : HARMONISER : Rafraichir les programmes, moderniser le format des compétitions pour gagner en lisibilité et valoriser la technique gymnique ;
- 2ème socle : ÉVOLUER : Être à l'écoute des territoires, les accompagner dans la mise en place des programmes départementaux et régionaux ;
- 3ème socle : SÉCURISER : Proposer des programmes permettant d'assurer la sécurité des pratiquants avec :
  - » trois brochures de programmes (Fédéral, Performance et Elite) pour cibler l'accessibilité auprès des entraîneurs et des gymnastes.
  - » des messages de prévention des risques sur la pratique et des préconisations concernant le nombre d'heures de pratique et l'orientation vers le niveau de pratique compétitive ;
  - » l'adaptation du matériel pour limiter les risques de la pratique.

Le parcours compétitif est désormais plus fluide et adapté aux attentes des territoires et des orientations techniques nationales.

GAF

Dans le cadre de la rénovation du système compétitif, la CNS a échangé régulièrement avec les responsables techniques régionaux afin de comprendre les besoins et les freins rencontrés dans l'organisation des compétitions ainsi que les attentes en matière de rénovation des programmes.

Avec comme objectif d'augmenter le nombre de compétitrices en finale nationale, les programmes compétitifs existants ont été revus, permettant une progressivité entre les différents programmes proposés en finale nationale.

A cet effet, le travail a porté principalement sur le fédéral A, le programme Performance régionale 7-9 ans et la création d'un programme compétitif intermédiaire entre le niveau Fédéral et le niveau Performance national dans le cadre du Championnat de France par équipes B qui vient répondre à l'écart trop important entre ces deux niveaux compétitifs à finalité nationale.

La désolidarisation de la GAF et la GAM sur le championnat de France équipes B permettra aussi de qualifier davantage de gymnastes à cette compétition importante pour la vie des clubs.

Le bilan de la catégorie Optionnelle individuelle a permis de constater que peu de gymnastes atteignent les minimas permettant la qualification en finale nationale. La CNS souhaite laisser une année supplémentaire d'existence à cette catégorie afin de permettre aux clubs de se l'approprier.

Enfin, un travail sur les appellations a été entamé pour rendre plus lisibles les compétitions.

GR

Dans le cadre du projet fédéral visant la modernisation des pratiques et l'adaptation du système compétitif aux réalités de terrain, la Commission Nationale Spécialisée de Gymnastique rythmique a inscrit ses travaux autour de deux axes majeurs au-delà de la poursuite des missions régaliennes :

- l'accompagnement des évolutions techniques liées au nouveau code World Gymnastics,
- l'évaluation de la réforme du système compétitif.

La mise en œuvre du code de pointage GR 2025/2028 constitue un enjeu central. Déjà appliqué au niveau performance, ce code implique une évolution des contenus en individuel comme en ensemble. La CNS GR poursuit également son adaptation au niveau fédéral à travers des programmes révisés et cohérents, favorisant une continuité entre les niveaux. Dans ce cadre, la formation continue des juges devient une priorité structurante, avec un objectif de montée en compétences généralisée dès la rentrée 2026.

En lien direct avec le projet fédéral de réforme des systèmes compétitifs, la CNS GR a mené un travail approfondi d'analyse du fonctionnement actuel : exploitation des retours d'enquêtes du cycle 2024-2028, étude des données disponibles, observation des finales nationales et concertation avec les acteurs territoriaux (RTR, clubs). Ce diagnostic a permis d'identifier les limites d'un système confronté à une augmentation constante du nombre de licenciés et de proposer une réforme structurée autour de trois leviers :

- la réorganisation des finales nationales (formats, calendrier, cahier des charges),
- la simplification et réécriture complète de la règlementation,
- la refonte des programmes fédéraux avec une progression technique clarifiée et une meilleure articulation avec le code World Gymnastics.

Entrée en vigueur en septembre 2026, cette réforme fera l'objet d'un suivi attentif. L'objectif pour la saison 2026/2027 sera d'en réaliser un premier bilan, afin d'identifier rapidement les ajustements nécessaires pour la saison suivante et garantir une adéquation optimale avec les réalités du terrain.

Les actions menées au cours des saisons précédentes témoignent de cet engagement. Un vaste plan de formation des juges a été mis en œuvre : recyclage des juges internationaux (13 juges formés), organisation de sessions pour les juges niveau 4, préparation des formations pour les niveaux 1 à 3, et création d'une bibliothèque de ressources pédagogiques autour du nouveau code World Gymnastics. Une formation professionnelle continue organisée à l'INSEP sur les aspects artistiques et la composition a rencontré un fort succès. En parallèle, un code fédéral aménagé a été élaboré en cohérence avec le code international.

Le travail de réforme s'est également appuyé sur une consultation large du terrain et a abouti à des évolutions concrètes : simplification du règlement technique, création de la « Brochure des programmes GR » en remplacement de la Lettre FFGym, et redéfinition des contenus fédéraux. Depuis mars 2026, la CNS GR a renforcé sa proximité avec les acteurs en multipliant les temps d'échanges (visios, contacts directs, accompagnement lors des compétitions), garantissant ainsi une mise en œuvre progressive et concertée de la réforme.

Ainsi, la saison 2026/2027 s'inscrit comme une phase clé de consolidation et d'ajustement, au service d'un système compétitif plus lisible, plus équitable et mieux adapté à l'évolution de la Gymnastique rythmique en France.

TR-TU

Dans le cadre de la saison 2025/2026, la commission a orienté ses travaux en cohérence avec les objectifs du projet fédéral, en veillant à accompagner l'évolution de la discipline tout en renforçant la structuration des compétitions et des parcours gymniques.

Plusieurs axes de travail ont ainsi été définis et engagés. Un travail approfondi a été mené autour du projet d'un Top 12 en Trampoline afin de valoriser l'élite de la discipline. La réflexion se poursuivra sur la saison 2026/2027. En parallèle, la commission s'est attachée à organiser la catégorie 17/21 ans en Trampoline, à la suite des évolutions décidées par World Gymnastics, afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée et adaptée au contexte national.

La réflexion s'est également portée sur la création d'une nouvelle compétition nationale mixte par club en Trampoline, visant à diversifier l'offre compétitive et à encourager la dynamique collective au sein des structures. Dans cette même logique d'évolution des pratiques, la mise en place des épreuves synchronisées au trophée fédéral pour les niveaux National B et Fédéral a constitué un chantier important, permettant d'enrichir les formats de compétition proposés.

Par ailleurs, un travail de prospection a été engagé auprès de clubs susceptibles d'accueillir les finales nationales lors des prochaines saisons, afin d'anticiper l'organisation de ces événements majeurs.

La remise en conformité de la sécurité passive lors des finales nationales de Trampoline a constitué une priorité, avec notamment la mise en place de nouveaux équipements à l'occasion des Masters organisés à Saint-Étienne au début du mois de mai 2026.



Enfin, en matière d'évolution technique, la mise en place de nouvelles modalités concernant les triples rotations avant et arrière pour les nouveaux gymnastes a permis d'adapter la progression technique aux exigences actuelles de la discipline, tout en garantissant un cadre sécurisé.

GAc

Avec des effectifs de compétiteurs toujours en hausse quelle que soit la filière, la CNS GAc a orienté principalement ses réflexions sur les programmes et l'organisation compétitive ainsi que sur la généralisation de l'outil de cartes de compétition. En effet, les évolutions majeures ont été mises en œuvre la saison passée, prenant en compte le nouveau code de pointage.

1. Compétitions

Les compétitions par unités des filières performance et élite font l'objet de sélectives inter régionales. Leur logique de progression semble satisfaire les acteurs de la discipline.

Eu égard à l'augmentation des effectifs, le programme National B TC a basculé cette saison de sélection inter-régionale en sélection régionale. Une réflexion similaire est engagée sur les catégories Nationales B 8-15 ans d'ici la fin du cycle.

Les effectifs sont également en hausse en Nationale A (environ 8%) et Elite (environ 16 %). L'évolution en Elite, où il n'y a pas de numerus (seuls les minimas attestent la qualification en finale nationale) a conduit à modifier en

urgence l'organigramme du Championnat de France à Cognac, initialement prévu sur 2 jours, en 2 jours et demi pour permettre à tous les qualifiés de participer.

Enfin, afin de répondre à la demande des clubs d'une offre plus large, la catégorie quatuor a été mise en place en 2025-2026 lors des compétitions de proximité.

2. Les cartes de compétition

La mise en place de l'outil numérique Acro Companion pour les cartes de compétition a été effective cette saison. Elle est le fruit d'un travail important de préparation mené depuis deux ans par tout un groupe de personnes, chargé de vérifier l'adéquation de l'outil avec les exigences des programmes fédéraux, l'utilisation des grilles d'éléments -découpage des dessins- et la vérification de leurs références et valeurs.

Une information sur le fonctionnement de l'outil aux entraîneurs et juges a eu lieu en fin d'année 2025. Cette anticipation a permis aux entraîneurs d'être en mesure de pouvoir créer des cartes de compétition dès les premières échéances compétitives de la saison.

L'outil, certes payant (achat des cartes par les clubs), apporte satisfaction et est utilisé à plus de 95 % par les clubs, du fédéral B à l'Elite.

AER

L'activité de la CNS Aérobic a été guidée par quatre objectifs :

- Augmenter le nombre de licenciés ;
- Aider les clubs à former leurs cadres ;
- Augmenter le nombre de participants aux compétitions territoriales et nationales.
- Faire évoluer la discipline au regard des modifications apportées par World Gymnastics.

Dans ce cadre, différentes actions ont été mises en œuvre.

Afin de préparer la saison, une visioconférence avec l'ensemble des clubs a été organisée au mois d'octobre. Elle a permis de présenter les nouveaux membres, leur vision et les premières informations.

La formation continue des entraîneurs a été organisée au sein de quatre stages de zone (sud-est, nord, sud-ouest, ouest). Cette organisation a pour objet de renforcer et d'accroître les pratiques d'entraînements afin d'augmenter le niveau national de pratique de la discipline.

Du côté des juges, huit nouveaux niveaux 4 ont été formés, ce qui élargit le panel et apporte une plus-value à la discipline en termes de compétences.

Au niveau règlementaire, la CNS a apporté les précisions techniques nécessaires au bon déroulement de la saison dans une lettre FFGym et travaillé à la mise à jour du règlement technique pour la saison 2026/2027.

Concernant les compétitions, pour la première fois, l'expérimentation d'une e-compétition a été proposée afin d'apporter une offre complémentaire aux clubs dans un cadre règlementaire précis.

Malheureusement, cette compétition n'a pas pu se tenir. La date retenue ne convenait pas à la majorité des clubs concernés par les catégories proposées.

Le choix d'une date différente est toujours un exercice complexe (entre les inter-régions et le championnat de France-Trophée Fédéral), des réflexions pourront être engagées sur la communication sur cette e-compétition en amont afin que les vidéos soient réalisées avant les vacances scolaires ainsi que sur le choix des catégories proposées.

TMG

Dans le cadre du projet fédéral, la CNS TeamGym a structuré son action pour la saison 2025/2026 autour de trois axes prioritaires : la structuration et le développement de la discipline, l'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire, et le renforcement de la formation. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de croissance continue du nombre de licenciés, nécessitant une adaptation des programmes afin de répondre à une diversité croissante des âges et des profils de pratiquants, tout en s'appuyant sur le cadre du code européen.

Au cours de la saison, des actions significatives ont été menées pour accompagner cette évolution. La montée en compétence des juges a été une priorité, avec l'organisation de recyclages (notamment pour les juges niveau 4), des formations spécifiques, ainsi que la validation d'un nouveau juge niveau 5. En parallèle, un important travail de création et de diffusion d'outils pédagogiques a été réalisé : mallettes de formation pour les juges, mise à disposition d'outils techniques actualisés (feuilles de difficultés, outils numériques) et diffusion d'une mallette dédiée aux animateurs.



La CNS a également accompagné les acteurs de terrain dans la mise en œuvre des nouveaux programmes. Plusieurs webinaires ont été organisés, complétés par la création d'une foire aux questions et un travail collaboratif de relecture des documents techniques.

Sur le plan de l'organisation, la commission a assuré le bon déroulement des compétitions, notamment lors du FestiGym aux Ponts-de-Cé, tout en réalisant un travail d'évolution de leur structuration, avec la perspective de dissocier les filières fédérale et performance et d'introduire de nouveaux programmes adaptés, notamment pour les plus jeunes catégories.

Concernant la formation, l'offre a été adaptée avec la mise en place de sessions spécifiques pour les entraîneurs, même si la participation reste en deçà des attentes. Ce constat souligne la nécessité d'une mobilisation accrue des entraîneurs et des clubs, la formation étant identifiée comme un levier essentiel pour le développement de la discipline.

En conclusion, la saison a été marquée par un fort engagement de la CNS dans l'accompagnement du changement. Les actions à venir, notamment le colloque de septembre et l'amélioration continue des supports, devront permettre de consolider les acquis, d'harmoniser les pratiques et d'assurer une mise en œuvre fluide et maîtrisée des évolutions engagées.

PK

La CNS Parkour a orienté ses réflexions autour de trois thématiques principales :

- L'évolution progressive des compétitions vers un format par équipes (classement additionnel s'appuyant sur le classement individuel).

  Avant d'envisager sa généralisation pour la saison 2026/2027, une expérimentation a été menée lors de l'étape n°4 du circuit national à Trévoux. Une analyse précise de cette première expérience permettra d'ajuster le cas échéant le format.

- Le déploiement de l'offre compétitive territoriale pour implanter la discipline dans un maximum de régions. Des échanges avec les responsables techniques régionaux ont permis d'avancer sur les attentes fédérales et des comités régionaux.
- Le maintien de la dynamique de développement de la discipline (pratiquants, juges, encadrants).

A cet effet, la formation des entraîneurs se poursuit. Si les formations d'animateurs réunissent de nombreux candidats, la formation moniteur fédéral n'atteint pas encore le niveau de participation attendu. Concernant les juges, les formations ont permis de former 30 stagiaires des niveaux 1 à 3.

Pratiques non-compétitives

Les commissions dédiées aux pratiques non-compétitives ont mené de grands chantiers. Ces pratiques représentent une part importante de la vie de nos clubs, permettant aux gymnastes de tous âges de s'épanouir dans leur activité. Au cœur du projet fédéral, elles constituent un levier majeur de développement, d'inclusion et de fidélisation.

- L'Univers Gym Forme Santé a par ailleurs été créé, pour refléter la diversité des activités de sport-santé proposées au sein des clubs de la FFGym. L'objectif est ainsi de valoriser l'ensemble des pratiques de forme et de bien-être développées depuis de nombreuses années dans les clubs : Pilates, yoga, renforcement musculaire, stretching, activités d'entretien physique, etc. Enfin, la FFGym s'engage pour la santé, en encourageant les structures à s'investir dans les grandes causes nationales (Octobre Rose, prévention santé, lutte contre la sédentarité, etc.).
- La Baby Gym entre elle aussi dans une nouvelle phase de son développement, visant à assurer sa place de référence de l'éveil gymnique et moteur des tout-petits. La Semaine de la Baby Gym, temps fort fédéral dédié, a été initiée en 2026 visant à accroître la visibilité, l'attractivité et la reconnaissance de la Baby Gym auprès des familles et des partenaires du secteur de la petite enfance. Afin de permettre une préparation des séances plus simple et plus efficace, les encadrants ont été dotés d'un nouvel outil : l'application Baby Gym. Dans ce même objectif, des réflexions sont en cours, notamment au sujet de l'âge d'ouverture de la pratique Baby Gym et de la modernisation de ce secteur.
- L'École Française de la Gymnastique se structure, autour d'une orientation multidisciplinaire des premières années de pratique gymnique, pour un déploiement à la rentrée 2027. En s'appuyant pleinement sur les programmes Access, l'ambition de cette École est ainsi de proposer une activité diversifiée aux jeunes gymnastes et de les accompagner dans leur développement sportif et personnel. Elle entend s'imposer comme la référence de la découverte et de la formation gymnique, grâce à l'expertise développée au sein de la Fédération.

Ces travaux sont menés en concertation avec les experts de ces secteurs et des acteurs de terrain, pour proposer des réformes adaptées aux besoins des clubs et des licenciés.

c. *BILAN DE LA COMMISSION MÉDICALE*

PIERRE BILLARD

La commission médicale a structuré son action autour de trois priorités fondamentales : garantir un cadre médical sécurisé et harmonisé pour l'ensemble des pratiques gymniques, renforcer la prévention, la formation et la sensibilisation à la santé des gymnastes, et consolider un réseau médical territorial réactif, formé aux spécificités de la discipline.

UN RENFORCEMENT SIGNIFICATIF DE L'ÉQUIPE MÉDICALE FÉDÉRALE

La saison a été marquée par plusieurs recrutements structurants. Florian Cheymol, psychologue fédéral a rejoint l'équipe, avec pour mission principale l'expertise, le conseil et la structuration du soutien psychologique. Il peut également assurer la prise en charge directe de gymnastes ne bénéficiant pas d'un accès aux soins psychologiques pour des problématiques liées à la pratique. Parallèlement, les missions du masseur-kinésithérapeute fédéral, Nicolas Brunet, ont été consolidées et pérennisées financièrement. Il assure désormais la coordination des kinésithérapeutes des équipes de France et des structures de haut niveau, pilote les programmes de prévention déployés dans les clubs et pôles, et organise les colloques médicaux. Ces deux praticiens contribuent activement aux travaux de la « Cellule Accompagnement Scientifique d'Innovation et d'Optimisation de la Performance » (CAScIOP), aux actions de formation et aux travaux de la commission médicale.



L'équipe médicale s'est également renforcée avec l'arrivée du Dr Coralie Leclaire, médecin du sport, qui porte désormais à trois le nombre de praticiens expérimentés mobilisables pour les équipes de France, aux côtés du Dr Joëlle Jaquin et du Dr Pierre Billard. Ces médecins assurent l'accompagnement des gymnastes ainsi que le suivi régulier des effectifs de chaque discipline. Enfin, le Dr Jérôme Sudrial, médecin du sport et urgentiste spécialisé dans le traitement des données médicales et la recherche, a pris en charge la surveillance médicale règlementaire, renforçant ainsi les liens entre le suivi règlementaire et l'analyse scientifique des blessures.

LES ACTIONS CONDUITES AU COURS DE LA SAISON

La commission a poursuivi et développé un programme d'actions dense. Elle a instruit les 300 dossiers de sportifs de haut niveau dans le cadre de la surveillance médicale règlementaire, centralisé et suivi les dossiers sur le logiciel médical sécurisé Askamon, et traité les dossiers d'entrée en filière de haut niveau via Gym Eval.

Les programmes de prévention des blessures ont été reconduits dans les pôles et clubs formateurs répondant aux critères de qualité requis : présence médicale régulière sur site dédié, matériel adapté et protocoles d'intervention validés. Un suivi médical régulier a par ailleurs été assuré pour accompagner les structures dans la gestion des cas complexes de blessures ou de problèmes de santé.

Sur le plan de la formation, des représentants du secteur médical ont participé aux modules de formation des entraîneurs abordant la sécurité des pratiques, la prévention des blessures, la protection de la santé et la santé mentale de l'entraîneur, en formation initiale comme en formation continue. Des congrès médicaux ont également été organisés à destination des professionnels de santé intervenant dans les clubs et pôles.

La commission a en outre assuré l'accompagnement médical des équipes de France lors de leurs déplacements à l'étranger, avec une attention particulière portée aux pays dont les systèmes de santé sont moins développés. Elle a conduit les travaux d'ajustement règlementaire — niveaux d'exigences médicales pour les surveillances de compétition, fiches cadres des médecins et kinésithérapeutes de clubs formateurs, recommandations sur les volumes d'entraînement par catégorie — et piloté le plan fédéral antidopage, en lien avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Enfin, la commission a assuré la représentation de la Fédération dans plusieurs instances externes : congrès médical du CNOSF, travaux de l'Union Nationale des Médecins Fédéraux — dont le Dr Pierre Billard est Vice-président —, commission médicale d'European Gymnastics et regroupement national des Maisons Sport Santé.



UN RÉSEAU PSYCHOLOGIQUE EN COURS DE STRUCTURATION

La commission a engagé la mise en place d'un réseau de psychologues intervenant auprès des gymnastes dans les structures de haut niveau et les clubs formateurs, coordonné par le psychologue fédéral. Elle a également contribué aux travaux de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport, mandatée par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, sur les modalités de dépistage des signes de souffrance psychologique dans le cadre du bilan de surveillance médicale règlementaire.

Pour renforcer l'attractivité du secteur médical sportif, les membres de la commission ont participé aux formations universitaires des médecins du sport à Reims, à la Pitié-Salpêtrière et à Bichat, contribué aux travaux de la Haute Autorité de Santé sur les recommandations d'activité physique en pédiatrie, et encadré des internes de médecine du sport lors de compétitions internationales.

GYM PARIS 2025 : UNE MÉDICALISATION EXEMPLAIRE

Temps fort du début de saison, la médicalisation de Gym Paris 2025 a franchi un nouveau palier. Dans le cadre d'une convention conclue avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, une filière de prise en charge hospitalière dédiée aux participants a été mise en place pour cette première grande compétition internationale de l'après Jeux olympiques 2024. Médecins urgentistes, médecins du sport, manipulateurs radio, radiologues et chirurgiens hospitaliers étaient en lien direct avec le dispositif médical sur site, composé de médecins urgentistes, de kinésithérapeutes, de secouristes et de bénévoles. Ce dispositif intégré a permis une prise en charge complète et rapide de toutes les blessures et urgences médicales survenues pendant l'événement, une qualité de service saluée par l'ensemble des délégations étrangères.

Le colloque médical organisé en marge de ces Internationaux de France 2025 a abordé la thématique de l'équilibre entre santé et performance. Les échanges entre équipes médicales des clubs et structures de haut niveau, secteur médical fédéral, sociologues et gymnastes ont convergé vers une vision partagée fondée sur le travail en équipe, la prise en compte de la charge d'entraînement physique et mentale, et la primauté de la santé sur la performance.

CONCLUSION

La saison 2025 a été marquée par des avancées structurantes majeures : renforcement de l'équipe médicale fédérale, consolidation des liens avec les ressources médicales des clubs et structures de haut niveau, et approfondissement de la coopération avec la Direction Technique Nationale, qui partage pleinement la vision de la commission plaçant la santé avant la haute performance.

4 LES AXES FORTS DU PROJET FÉDÉRAL

ÉTHIQUE



La saison 2025/2026 a été riche sur le plan de l'éthique

1. Animation du réseau des référents intégrité

Les 16 référents intégrité régionaux en fonction ont été réunis à deux reprises par la Fédération pour échanger sur leur mission et suivre une formation de Colosse aux pieds d'argile sur les violences sexuelles. Certains d'entre eux ont été sollicités par la Direction juridique de la Fédération pour apporter leur soutien à l'analyse et la résolution de situations au niveau local où leur connaissance du terrain est facilitatrice.

Les référents régionaux ont également assuré le déploiement de la formation des référents départementaux, afin de leur permettre de s'approprier la politique fédérale et d'en être les relais naturels auprès des clubs et des licenciés.

2. Assises « Éthique & performance »

Temps fort du début de la saison sportive, les assises « Éthique et performance » ont réuni à Lyon le 23 novembre une centaine de personnes pour une journée d'échanges autour de la posture de l'entraîneur, la relation entraîneur-entraîné, le gymnaste acteur de son projet, la relation avec le médical, l'utilisation des réseaux sociaux et les signalements. Des témoignages riches de gymnastes, d'entraîneurs, de médecins, de professionnels ont donné à cette journée un éclairage proche du terrain dont les enseignements sont à tirer pour aller vers une pratique bienveillante des individus et des parcours.

3. Stands

Sur quatre finales nationales, la Fédération a présenté un stand dédié à l'information et à la sensibilisation aux violences. Ce stand à destination des gymnastes, de leur famille, des entraîneurs et des dirigeants permet de façon ludique (jeux, questionnaires, mur du fair-play, ...) de questionner le public sur le sujet des violences et de faire connaître l'action de la Fédération et notamment le réseau des référents intégrité, la cellule de signalement fédérale Alerte Dérives, la cellule du Ministère Signal-Sport, les outils disponibles sur le site fédéral, et les associations partenaires : Colosse aux pieds d'argile et Rebond.

5. Conventions 3018 & Rebond

Avec l'objectif toujours affirmé d'apporter informations et soutiens aux licenciés et aux structures fédérales, la Fédération a noué deux nouveaux partenariats :

- 3018 e-enfance qui accompagne les jeunes, les parents et les professionnels sur toutes les problématiques liées au numérique, ses usages, ses dangers potentiels et ses conséquences sur la santé.
- Rebond qui a pour objet de prévenir les violences faites aux mineurs dans le sport.

4. Ligne d'écoute

Depuis le mois d'octobre 2025, une ligne d'écoute est ouverte permettant aux victimes de violences et à leurs parents de témoigner mais également d'obtenir des informations sur les procédures existantes et les soutiens mis en place par la Fédération (signalement, plainte, accompagnement psychologique...).

Bien que le volume d'appels reste limité depuis l'ouverture de la ligne, ces premiers contacts témoignent de la nécessité de proposer un espace d'écoute identifié, confidentiel et sécurisé.

6. Formation Professionnelle Continue éthique

La formation est un des piliers majeurs de la lutte contre les violences. En construction en 2025-2026, elle sera mise en œuvre dès septembre 2027 autour de trois blocs :

- Une formation professionnelle continue obligatoire « sportive et éthique » à destination des entraîneurs mobilisés sur le Projet de Performance Fédéral ;
- Une formation obligatoire relative à l'éthique pour tous les détenteurs d'une carte professionnelle exerçant dans une structure affiliée à la Fédération ;
- Une formation éthique obligatoire pour toutes les personnes missionnées, à quelque titre que ce soit, par la Fédération.

Cette formation sera également proposée, à titre facultatif, aux bénévoles, juges et dirigeants.

L'ensemble de ces actions traduit l'engagement durable de la Fédération en faveur d'un environnement sportif sûr, respectueux et bienveillant. La saison 2025/2026 constitue ainsi une étape majeure dans la structuration d'une culture éthique partagée, au service des gymnastes, des encadrants et de l'ensemble de la communauté fédérale.



DISPOSITIF ANTICORRUPTION

Dès le début de la saison, le Comité Directeur a validé l'engagement de la Fédération dans la mise en place d'un dispositif anticorruption, afin de se conformer à ses obligations légales et règlementaires en la matière. Ce dispositif repose sur des procédures claires, encadrées et régulièrement contrôlées, visant à garantir que l'action de la Fédération s'exerce dans un cadre de transparence et d'intégrité, conformément aux recommandations de l'Agence Française Anticorruption.

À cet effet, le Comité Directeur a approuvé plusieurs documents structurants, parmi lesquels une cartographie des risques, un plan d'actions et un code de conduite. Un référent déontologue a également été désigné. Il est chargé de veiller à la cohérence globale du dispositif, à sa bonne application et, le cas échéant, à son évolution afin d'en garantir l'efficacité et l'actualisation.

Un second volet essentiel de ce dispositif concerne la prévention et la gestion des conflits d'intérêts. Conformément à sa mission statutaire, le Comité d'éthique a défini les catégories de personnes tenues de lui transmettre une déclaration d'intérêts. Au total, près de 2 000 personnes, tant au sein de la Fédération que des structures déconcentrées, sont concernées par cette procédure de déclaration et de contrôle. Ce mécanisme constitue un levier fondamental pour garantir l'impartialité des processus décisionnels collectifs et renforcer la confiance dans la gouvernance fédérale.



EMPLOI, FORMATION & RECRUTEMENT : ENJEUX DES CLUBS FFGYM

La FFGym a lancé le 2 juin 2025 une enquête nationale sur l'emploi et la formation au sein des clubs, clôturée le 14 juillet 2025 (taux de réponses : 18%)

8,85

ANNÉES D'ANCIENNETÉ POUR UN ÂGE MOYEN DE 36 ANS

6%

D'ENCADRANTS N'ONT PAS DE DIPLÔME

60%

DES CLUBS ENVISAGENT DE RECRUTER

ENCADREMENT DES CLUBS

Une moyenne de 3 encadrants salariés par club (pour 5,5 encadrants bénévoles) avec une ancienneté de 8,85 années et un âge moyen de 36 ans. 56 % des salariés sont à temps plein.

> Chiffres au-dessus de la moyenne de la branche du sport : 4,9 années d'ancienneté, pour un âge moyen de 33 ans, avec une tendance constante de diminution

> Cette expérience des cadres est une plus-value pour la FFGym. L'objectif est d'accroître l'accompagnement et l'évolution professionnelle, notamment via le développement des Formations Professionnelles Continues

DIPLÔMES

Malgré l'obligation de possession d'un diplôme professionnel pour les salariés, 6 % des encadrants n'en disposent pas.

Au niveau des prérogatives, près d'un encadrant sur deux n'a pas le diplôme en lien avec son activité

> Problème de sécurité, manque d'évolution des groupes de compétition, absence de développement de nouvelles activités

> Objectif : Ajuster les calendriers, le format des sessions de formation et leurs contenus, ainsi que répondre aux besoins réels des territoires.

RECRUTEMENT

60 % des clubs envisagent de recruter, principalement pour l'encadrement (90 %)

1/3 des clubs non-employeurs envisagent de recruter un salarié.

> Freins majeurs : Absence de candidat, manque de moyens et inadéquation entre le diplôme et le profil reçu

> Objectif : Mieux accompagner le recrutement, la gestion RH. Augmenter le nombre de sessions de formation



SYSTÈME COMPÉTITIF ET ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES

Dans le cadre du projet fédéral et conformément aux orientations arrêtées par le Comité Directeur, la Direction Technique Nationale est fortement impliquée dans la conduite des travaux relatifs à la rénovation du système compétitif, engagés en vue de moderniser les compétitions nationales et les cadres règlementaires applicables.

Cette démarche vise à adapter l'organisation compétitive aux évolutions des pratiques, aux attentes des clubs et des licenciés, ainsi qu'aux contraintes organisationnelles et économiques identifiées sur l'ensemble du territoire.

En voici les principaux objectifs :

> Clarifier les finalités des compétitions nationales et renforcer la cohérence des parcours compétitifs ;

> Faire évoluer les formats de compétitions afin d'en améliorer la lisibilité et l'accessibilité ;

> Simplifier et harmoniser la dénomination des catégories et des compétitions ;

> Réécrire et simplifier les règlements techniques dans un objectif de clarté et de stabilisation règlementaire ;

> Intégrer les enjeux d'inclusivité, notamment par l'adaptation de certaines règles, dont les règles vestimentaires.

ÉVOLUTIONS DISCIPLINAIRES ET STRUCTURATION DES PARCOURS

Plusieurs disciplines ont engagé des évolutions significatives de leurs programmes et formats, notamment en Gymnastique artistique féminine, en Gymnastique artistique masculine, en Gymnastique rythmique et en TeamGym.

Ces travaux **portent notamment sur :**

> L'évolution des programmes et des formats de compétitions nationales ;

> L'adaptation des normes du matériel gymnique en lien avec les réalités des équipements ;

> Le développement de nouveaux modèles de compétitions, incluant des formats innovants tels que les e-compétitions.

La DTN restera pleinement mobilisée afin de poursuivre l'harmonisation des appellations, l'adaptation des systèmes de qualification et l'ajustement des formats à partir des retours des territoires.

STRUCTURATION DES PARCOURS ET ORGANISATION TERRITORIALE

Une attention particulière est portée à la structuration des parcours compétitifs, afin de mieux distinguer les niveaux et finalités de pratique, tout en garantissant une progression cohérente pour les gymnastes.

La DTN sera **également impliquée dans les réflexions à venir, relatives :**

> au développement et à l'encadrement des ententes entre clubs, conçues comme un outil d'accès et de maintien à la pratique compétitive ;

> à l'expérimentation d'ententes en GAM à finalité régionale, confiée à des référents identifiés.

MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

La DTN contribue aux échanges relatifs au modèle économique des compétitions, en étroite collaboration avec les élus et les services fédéraux concernés.
Les thématiques abordées concernent notamment :

> le nombre et le format des finales nationales ;

> les effectifs de compétiteurs engagés ;

> les capacités d'accueil des infrastructures ;

> les relations avec les collectivités territoriales.

Ces travaux ont pour objectif de garantir un système compétitif soutenable, adapté aux capacités des organisateurs et en cohérence avec les orientations sportives fédérales.

PERSPECTIVES

À travers son implication dans ces différents projets, la Direction Technique Nationale contribue à la construction d'un système compétitif rénové, cohérent et durable, au service du développement des pratiques, de la structuration des parcours et des ambitions sportives fédérales

Organisation de la Direction Technique Nationale pour la mise en œuvre des pratiques compétitives

Coordination des chargées de mission : Anne-Marie BASSET et Marion LIMBACH-TARIN								
Chargé de mission CTS/ CTF référent CNS	GAM	GAF	GR	TR-TU	GAc	AER	PK	TEAM
	Thomas THIBEDORE	Fanny MOREL	Matthieu TIXIER	Marion LIMBACH	Sophie COUDERT	Karine DEGRET	Djamel LOUCIF	Rachel MULLER
Référent filière élite des CNS	Guy ESPINAS	Franck LEGRAS	Valérie FABRE	Guillaume BOURGEON (TR) Gaël MANRY (TU)	Eva PIOLINE	Mattéo GUERRINI	Djamel LOUCIF	
Instruction : lien COL	Kamal ARGAIBI	Kamal ARGAIBI	Kamal ARGAIBI	Marion LIMBACH	Marion LIMBACH	Marion LIMBACH	Djamel LOUCIF	Marion LIMBACH
	Top 12 : Kamal ARGAIBI							
Référents équipements / matériel	Matthieu TIXIER et Marion LIMBACH-TARIN							
Outils compétitifs	1 ROC / région + Sandrine MICHALAKIS SI FFGym							
Ima Gym et Grands Événements compétitifs	Thierry KLEIN							



JUGES & FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Depuis le décret du 11 juin 2021, les fédérations doivent prévoir l'intégration dans la formation des arbitres et juges d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS)

- Obligation pour tous les juges d'avoir suivi ou de suivre une formation secourisme d'une durée de 2h00 en présentiel
- Partenariat avec Groupama jusqu'au 31 août 2026, permettant une prise en charge des frais de formation

POINT SUR L'ORGANISATION

FORMATION
Organisée par les Comités Régionaux ou déléguée aux Comités Départementaux

Planification des sessions avec les organismes habilités
&
Validation des devis par les Comités Départementaux ou le Comités Régionaux

COMMUNICATION
via une enquête, par mail ou lors d'un colloque

VALIDATION
des sessions et du recensement sur FFGym Licences

RECENSEMENT
Organisé par les Comités Régionaux

Drive pour archiver les documents ou attestations

POINT SUR LES EFFECTIFS

- 13 424 juges au sein de la Fédération
- Enquête de février 2025, 40 % des juges n'ont jamais suivi de parcours de formation sur la sécurité, soit 4 800 juges à former aux gestes qui sauvent
- Mise en place de sessions de formation sur l'ensemble du territoire depuis début septembre 2025
- Au 1er avril 2026, 40 % des juges avaient été soit formés, soit recensés.



GRANDS ÉVÉNEMENTS

Au lendemain des Jeux olympiques de Paris 2024, la Fédération a organisé en 2025 trois étapes de Coupe du monde, couvrant cinq disciplines.

MAI 2025

COUPE DU MONDE DE PARKOUR (MONTPELLIER)

Dans le cadre du Festival international des Sports extrêmes de Montpellier, lors du long week-end de l'Ascension, 102 traceurs se sont affrontés. En speed et en freestyle, 75 hommes et 27 femmes ont montré tout leur talent sur l'aire de compétition dessinée par Djamel Loucif, responsable technique du Parkour à la Fédération Française de Gymnastique.

Autour de Thierry Klein, directeur technique de l'évènement, l'organisation a pu être assurée sans problème et les épreuves sont allées à leur terme sans incident majeur.

Une aire de découverte, animée par les traceurs du club de Charles Perrière, a été mise en place pour accueillir petits et grands venus s'initier.

SEPTEMBRE 2025

COUPE DU MONDE CHALLENGE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE (PARIS)

Deux ans après l'anniversaire des 150 ans de la Fédération et treize mois après les JO 2024, l'Accor Arena de Paris retrouvait les couleurs des Internationaux de France pour une édition historique à triple titre :

- 221 athlètes inscrits en Gymnastique artistique masculine et féminine
- Un partenaire (Moreau Sport) qui est devenu « namer officiel » de l'épreuve pour la première fois afin que l'évènement s'appelle « Moreau Sport Gym Paris »
- La présentation de Flipéo, la mascotte de la Fédération

Devant près de 18 000 fans sur deux jours, le show offert a fait vibrer tous les acteurs. Au programme, des médaillés d'or olympiques, des Français performants et un spectacle son et lumière reconnu par toutes et tous.

Dans l'offre billetterie spectateurs, ce week-end exceptionnel a aussi été l'opportunité de lancer la « Golden Experience », une immersion au cœur des coulisses de la Coupe du monde challenge, au plus près du field of play et des gymnastes, accompagnée par deux ambassadeurs de renom, Marine Boyer et Cyril Tommasonne.

OCTOBRE 2025

COUPE DU MONDE DE TRAMPOLINE – TUMBLING (ANTIBES)

L'acrobatie de haut niveau faisait enfin son retour en France et dans la ville où tant d'exploits ont eu lieu. Dans le décor majestueux de l'Azur Arena et d'Antibes, la Coupe du monde de Trampoline et de Tumbling a livré le verdict d'une saison passionnante pour les meilleurs gymnastes de la planète.

Organisée sous la responsabilité du club local, l'Olympique Antibes Juan-les Pins Trampoline – Gymnastique acrobatique, l'épreuve a accueilli près de 120 trampolinistes et tumbleurs venus de quatre continents.

Avec plus de 2500 spectateurs sur trois jours, ainsi que 800 écoliers locaux le vendredi, ce rendez-vous a livré beaucoup de ressentis positifs.

2026,

UNE ROUTE À QUATRE TEMPS

L'année 2026 sera riche pour la FFGym avec quatre évènements internationaux :

- Coupe du monde de Parkour à Montpellier, du 15 au 17 mai
- Coupe du monde Challenge de Gymnastique artistique masculine et féminine à Paris, les 26 et 27 septembre
- Golden Age Gym Festival aux Sables d'Olonne, du 4 au 9 octobre
- Gymnova Cup à Saint-Étienne, les 21 et 22 novembre



PARA GYM

Axe fort du programme fédéral, le développement de la para gymnastique sous toutes ses formes est l'une des priorités de la Fédération.

Pour la mettre en œuvre, quatre actions ont été définies :

1. **Mise en place d'un plan structurant pour répondre aux enjeux du développement de la para gymnastique**

> Définition d'une politique fédérale (compétitive et non-compétitive), s'appuyant sur les pratiques existantes dans les territoires et les perspectives de développement.

> Constitution d'une équipe fédérale dédiée au projet, mêlant salariés fédéraux et cadres techniques autour d'une Vice-Présidente.

2. **Accompagnement des clubs et structures déconcentrées pour permettre l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs**

> Identification et formation de référents Para Gym régionaux, en lien avec le CPSF

> Réflexion autour d'un module de formation transversal de sensibilisation aux enjeux de santé et d'inclusion.

> Identification d'une action de financement dédiée via le Projet Sportif Fédéral, pour laquelle 101 clubs ont fait une demande

> Début de l'élaboration d'outils à destination des clubs et structures déconcentrées

3. **Renforcer les connaissances et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la Fédération aux enjeux du handicap, grâce à un réseau d'experts et de partenaires spécialisés**

> Affiliation au Comité Paralympique et Sportif Français, et participation aux temps de rassemblement des fédérations membres.

> Échanges avec Special Olympics, œuvrant au bénéfice des personnes en situation de handicap.

> Mise en réseau avec des experts du domaine, sur le plan local et national

4. **Déploiement progressif d'un système compétitif, permettant la pratique de tous et préparant les futures échéances internationales**

> Travail collaboratif avec World Gymnastics et British Gymnastics, pour préparer la constitution d'une filière paralympique à vocation nationale et internationale.

> Enquête locale et retour d'expériences de para gymnastes évoluant déjà en compétition, par un travail en lien avec les Comités régionaux

5 RAPPORT FINANCIER



a. RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER
OLIVIER LAURANT

Cette première année d'installation de la nouvelle équipe fut aussi celle de la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement concernant l'organisation des lignes budgétaires et de leur suivi. Pendant cette période de transition, le service comptable et la direction ont joué un rôle majeur, tout comme la Direction Technique Nationale. Je tiens à les remercier pour l'excellente conduite de ce changement de méthode qui a permis d'atteindre ce premier résultat financier encourageant.

RAPPEL DU BUDGET ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2025

Le budget de l'exercice écoulé avait été voté par l'Assemblée générale du 22 juin 2024 à Angers sur la base d'un budget équilibré.

Finalement, le résultat est en conformité avec celui-ci.

Pourtant, dans le détail, les produits et charges ont fluctué, pas toujours en ligne avec les prévisions.

Concrètement :

- Des produits de licences plus bas que prévus (-298 K€), compensés partiellement par la mise en place d'une valorisation de la mise à disposition des fonctions supports auprès de l'Académie France Gymnastique (+178 K€) et l'augmentation, in fine, du soutien de l'ANS (+173 K€)
- Des moyens plus conséquents que budgétés pour relancer la politique du haut niveau (+500 K€) mais des dépenses liées à la promotion du sport pour le plus grand nombre en retrait (-381 K€) en raison du délai de latence incompressible des nouvelles actions liées au projet **« Au Cœur de la Gym »**

Parmi les faits majeurs 2025, on retiendra bien sûr :

- Un changement de présidence avec l'élection de Dominique Mérieux et de son équipe, portée par le projet **« Au Cœur de la Gym »**
- La nomination au printemps du nouveau Directeur Technique National Gaël Meyer avec une année post JO de Paris 2024 nécessitant une analyse de notre politique du haut niveau
- Un tassement de la progression des licences particulièrement impacté par l'arrêt du Pass Sport pour les plus jeunes
- Des concours publics en baisse de 7%
- Le retour de Gym Paris avec une double réussite populaire et financière
- La valorisation de la mise à disposition des fonctions supports auprès de l'Académie France Gymnastique (direction, comptabilité, contrôle de gestion, ressources humaines, paie, informatique)

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Nous enregistrons un quasi-équilibre des comptes avec une perte de 20 716 € représentant 0.1% de nos dépenses. Cet exercice succède à une perte de 193 045 € sur l'exercice 2024 et une perte de 408 544 € en 2023.

LES PRODUITS

Comme l'an passé, je vous propose de regarder la nomenclature de nos produits.

Une partie de nos produits est constituée de contreparties équivalentes en charges. La collecte des assurances de nos licenciés constitue ainsi une part importante de ceux-ci et peut « fausser » la vision du poids des postes de ressources et charges fédérales.

Ainsi, si nous reprenons le tableau ci-contre en extrayant les parts de l'assurance des licenciés (5.977.547 €), les proportions évoluent mécaniquement.

Nous pourrions aussi expurger de nos produits d'autres postes trouvant une contrepartie en produits et en charges, néanmoins celles-ci faisant partie intégrante de la vie fédérale, nous les avons conservées dans cette analyse.

PRODUITS	MONTANTS (€)	POURCENTAGES
D'EXPLOITATION	23 607 162	99,26%
FINANCIERS	143 885	0,60%
EXCEPTIONNELS	32 308	0,14%
TOTAL	23 783 356	100,00%

PRODUITS HORS ASSURANCES	MONTANTS (€)	POURCENTAGES
D'EXPLOITATION	17 629 615	99,01%
FINANCIERS	143 885	0,81%
EXCEPTIONNELS	32 308	0,18%
TOTAL	17 805 808	100,00%

A présent, regardons la composition de nos produits hors assurances :

PRODUITS HORS ASSURANCES	MONTANTS (€)	POURCENTAGES
D'EXPLOITATION	17 629 615	99,01%
• Cotisations	9 434 005	52,98%
• Prestations de services	4 291 156	24,10%
• Concours publics – subventions	3 771 532	21,18%
• Reprise sur amortissements, provisions	14 117	0,08%
• Autres produits + mécénat	118 805	0,66%
FINANCIERS	143 885	0,81%
EXCEPTIONNELS	32 308	0,18%
TOTAL	17 805 808	100,00%

Cette analyse des produits nous permet de mesurer le poids des cotisations dans notre fonctionnement. Il s'agit de notre levier numéro un bien que le retour de l'organisation de Gym Paris ait tout de même ramené cette part de 58% en 2024 à un peu moins de 53% en 2025.

Malgré des soubresauts, la tendance moyenne des concours publics octroyés à la Fédération Française de Gymnastique ces quinze dernières années est à la baisse. C'est une donnée que nous devons prendre en compte pour les projections budgétaires à venir.

Une analyse plus fine des prestations de service s'avère utile pour une meilleure compréhension de nos leviers.

PRESTATIONS DE SERVICES	MONTANTS (€)	POURCENTAGES	
		PRESTATIONS	TOTAL*
MAISON DES SPORTS DE LABÈGE	54 462	1,27%	
COMPÉTITIONS	298 014	6,94%	1,67%
STAGES	235 501	5,49%	1,32%
PARTICIPATION FRAIS DIVERS COMPET INTERNATIONALES	484 952	11,30%	2,72%
INSEP	263 205	6,13%	1,47%
LOCATION SALLE SIÈGE FFGYM	8 259	0,19%	
SPONSORING – PARTENARIAT	1 522 988	35,44%	8,54%
VENTE BOUTIQUE	26 434	0,62%	0,15%
BILLETTERIE GYM PARIS	1 042 110	24,28%	5,85%
AUTRES	355 231	8,28%	
TOTAL	**4 291 156**	**100,00%**	**24,10%**

(*Pourcentage du total des produits hors assurances)

De l'analyse des prestations de service, il ressort quelques points saillants :

- Le poids des partenariats et sponsoring, poste important pour la bonne organisation de nos compétitions
- Le retour des Gym Paris - Internationaux de France qui pèse clairement sur nos produits
- Une progression mesurée, mais générale des autres postes de produits parmi lesquels figurent les stages, la location de salles au siège ou la vente en boutique (en marge nette)
- Des produits de la Maison des Sports de Labège en forte baisse, conséquence maîtrisée de la préparation de la vente de celle-ci pour 2027.

LES CHARGES

Au niveau des charges, notre comptabilité analytique performante nous apporte des enseignements complémentaires essentiels pour la bonne compréhension de nos postes de dépenses. Nous pouvons reprendre la même logique que pour les produits en partant du compte de résultats pour mieux appréhender nos charges :

CHARGES HORS ASSURANCES	MONTANTS (€)	POURCENTAGES
CHARGES D'EXPLOITATION	**17 729 172**	**99,45%**
• Charges de fonctionnement	9 188 303	51,54%
• Aides financières	1 944 641	10,91%
• Impôts, taxes, versements assimilés	394 166	2,21%
• Salaires + charges	4 567 254	25,62%
• Dot aux amortissements / prov	1 149 533	6,45%
• Fonds dédiés	416 438	2,34%
• Autres charges	68 837	0,39%
CHARGES FINANCIÈRES	97 353	0,55%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0,00%
IMPÔTS	0	0,00%
TOTAL	**17 826 525**	**100,00%**

De ce premier tableau de charges, nous pouvons souligner les points suivants :

- Les charges de personnel et taxes y afférentes atteignent près de 28 % restant naturellement un poste important de nos dépenses avec une tendance haussière depuis des années, notamment en raison de l'apport de nouveaux services et du remplacement d'agents de l'État non remplacés lors de leur départ (passage de 90 à 57 agents en 25 ans)
- Les aides financières attribuées aux structures déconcentrées et structures du haut niveau sont en forte augmentation par rapport à l'an passé en passant de 1,7 à 1,9 M€.
- Enfin, le poste de dotations aux amortissements reste important, mais il faut le voir comme un signe de vitalité de notre Fédération. Ne pas investir, c'est ne pas prévoir l'avenir.

Les charges de fonctionnement représentent 51,83% de nos charges. Cela constitue une particularité de notre Fédération par rapport à nos structures déconcentrées et clubs pour lesquels le poste de charges salariales est souvent le poste numéro un. Un tableau plus détaillé est nécessaire pour mieux appréhender le contenu.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS	POURCENTAGES	
		Fonctionnement	Total*
FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL	**928 245**	**10,96%**	**5,21%**
FRAIS DE SIÈGE	206 174		
MAISON DES SPORTS LABÈGE	56 103		
FOURNITURES ET ENTRETIEN	23 201		
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	98 078		
ASSURANCES MULTIRISQUES	51 674		
TÉLÉPHONE - INTERNET	46 451		
COTISATIONS	55 425		
LOCATIONS DIVERSES	122 834		
HONORAIRES COMPTA – CAC - PAIE	102 500		
FRAIS BANCAIRES	102 594		
RÉCEPTION	4 981		
CADEAUX	25 622		
DIVERS	32 608		
ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	**3 466 980**	**40,93%**	**19,45%**
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	31 290		
TENUES	101 970		
RÉCOMPENSES	38 398		
ÉCHANGES MARCHANDISES SPONSORS	1 457 988		
SOUS-TRAITANCE EXTERNE	1 079 959		
INFORMATIQUE MATÉRIEL INFORMATIQUE	308 643		
LOCATION BERCY ARENA	378 785		
TRANSPORTS	69 947		
PRÉPARATION ET SOUTIEN DES GYMNASTES	**4 074 986**	**48,11%**	**22,86%**
INSEP	490 254		
INTERVENANTS - INTÉRIM & PRIMES	474 291		
AIDES AUX GYMNASTES	191 308		
INSCRIPTION COMPÉTITIONS	80 109		
STAGES - COMPÉTITIONS	2 839 024		
ACTIONS PONCTUELLES	**718 092**		**4,03%**
MATÉRIEL SPORTIF (GYMPROXI)	718 092		
TOTAL	9 188 303		51,54%
TOTAL hors actions ponctuelles	8 470 211	100,00%	

(*Pourcentage du total des charges hors assurances)

Les charges de fonctionnement font apparaître clairement que les dépenses sont fléchées vers l'organisation des compétitions (40,93%) et la préparation et le soutien à nos gymnastes (48,11%).

Les charges de fonctionnement sont en baisse par rapport à l'année précédente, notamment sous l'effet des actions de rationalisation menées au cours de l'exercice.

ANALYSE DU BILAN

Si le compte de résultat s'apparente à la photographie de l'exercice, le bilan reprend quant à lui l'historique de la structure et il est donc le révélateur de son état de santé. En l'occurrence, la Fédération Française de Gymnastique, bien que cumulant quelques exercices consécutifs négatifs dispose d'une situation bilantielle solide.

Les fonds propres sont conséquents, bien qu'en recul, et permettent d'assurer les mutations nécessaires tout en assurant le développement du projet fédéral sur cette olympiade.

AU PASSIF

Le passif nous permet de visualiser d'où viennent nos moyens.

Nos fonds propres représentent plus du tiers du total et plus de la moitié si l'on extrait les produits constatés d'avance.

COMPTES	MONTANTS (€)	% DU TOTAL
FONDS PROPRES	**8 779 232**	**34,12 %**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 333	0,07 %
FONDS DÉDIÉS	423 650	1,65 %
PROVISIONS POUR RISQUES	245 000	0,95 %
EMPRUNTS	3 623 766	14,08 %
DETTES	3 298 033	12,82 %
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	9 341 442	36,31 %
TOTAL	**25 729 459**	**100,00 %**

La collecte des licences en début de saison dans le cadre d'un exercice comptable clôturé le 31 décembre provoque un niveau élevé de produits constatés d'avance. C'est une particularité de notre présentation bilantielle qui a pour conséquence de réduire mécaniquement le pourcentage de nos fonds propres sur le total. Le niveau d'endettement à moyen-long terme à hauteur de 14% est maîtrisé et permet de nous laisser des marges de manœuvre pour les investissements futurs au premier rang desquels doit figurer la nouvelle mouture de l'outil de gestion de licences tant attendu, FFGym Licence.

Á L'ACTIF

La différence entre les charges constatées d'avance à l'actif et les produits constatés d'avance au passif explique en grande partie l'importance de nos disponibilités bancaires.

Nos créances clients sont en augmentation en raison du délai de latence qui existe entre le règlement des licences par les clubs et le virement effectif de ces paiements sur notre compte bancaire. Entre les deux, les fonds passent sur la plateforme Lemonway pour redistribution entre les Comités départementaux, régionaux et la Fédération Française de Gymnastique. Au 31 décembre, nous avions ainsi 1 million d'euros en transit sur cette plateforme. Malgré cela, notre besoin en fonds de roulement reste négatif et me permet de confirmer notre capacité à mettre en place notre projet fédéral sans risque de tension en trésorerie.

COMPTES	MONTANTS (€)	% DU TOTAL
IMMOBILISATION INCORPORELLES	**1 280 736**	**4,98 %**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 119 691	27,67 %
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	129 674	0,50 %
CRÉANCES	2 952 625	11,48 %
DISPONIBILITÉS BANCAIRES	12 883 874	50,07 %
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 362 855	5,30 %
TOTAL	**25 729 459**	**100,00 %**

CONCLUSION

Ce premier exercice comptable de la nouvelle équipe conduite par la Présidente Dominique Mérieux a dessiné de nouvelles méthodes de fonctionnement dans la gestion courante de notre budget. Nous en voyons les premiers effets sur cet exercice. Il en ressort des moyens accrus sur les objectifs prioritaires et une réduction de postes de dépenses moins essentiels.

En parallèle, le travail rigoureux des équipes fédérales a permis de contrôler les postes de dépenses et de dégager parfois des résultats financiers probants, tel que celui sur Gym Paris 2025.

La nouvelle Direction Technique Nationale s'est évertuée avec succès à retrouver les financements perdus à la suite de nos résultats globalement décevants aux JO de Paris 2024. Au milieu des difficultés et des incertitudes économiques et sociales, la Fédération Française de Gymnastique prépare les changements structurels nécessaires en professionnalisant son fonctionnement et en se préparant également à soutenir les structures déconcentrées, les clubs et les structures de haut niveau.

Enfin, je terminerai ce rapport de gestion en remerciant très sincèrement le service comptable et financier conduit avec compétence et disponibilité par sa responsable Vanessa Bournat ainsi que par notre nouvelle contrôleuse de gestion Léa Gerbron qui me permettent de travailler avec sérénité sur ces sujets financiers cruciaux.

b. *BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT*

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Fédération Française de Gymnastique

Bilan Actif

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
		Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1)	5 925 228	4 717 787	1 207 441	1 390 119
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	73 295		73 295	51 638
		TOTAL	**5 998 524**	**4 717 787**	**1 280 736**	**1 441 757**
	Immobilisations corporelles	Terrains	237 473		237 473	237 473
		Constructions	9 477 845	2 861 164	6 616 680	6 992 393
		Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 287 682	1 023 670	264 011	300 736
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 525		1 525	1 050
		TOTAL	**11 004 527**	**3 884 835**	**7 119 691**	**7 531 653**
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)	Participations	28 705		28 705	28 705
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	63 200		63 200	63 200
		Autres immobilisations financières	37 769		37 769	43 881
		TOTAL	**129 674**		**129 674**	**135 787**
		Total (II)	**17 132 726**	**8 602 623**	**8 530 103**	**9 109 198**
Actif circulant		Stocks et en cours				
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 483 434	55 546	1 427 888	426 120
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	1 524 737		1 524 737	1 524 533
		Charges constatées d'avance	1 362 855		1 362 855	1 277 367
		TOTAL	**4 371 027**	**55 546**	**4 315 481**	**3 228 022**
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	2 250 000		2 250 000	2 248 667
		Disponibilités	10 633 874		10 633 874	11 494 082
		Total (III)	**17 254 902**	**55 546**	**17 199 356**	**16 970 772**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	**34 387 628**	**8 658 169**	**25 729 459**	**26 079 971**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Edité à partir de Loop V5.45.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Fédération Française de Gymnastique

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	146 601	146 601
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 651 400	2 651 400
	Autres réserves	3 932 489	3 952 489
	Report à nouveau	3 069 456	2 242 501
	Excédent ou déficit de l'exercice	-20 716	-193 045
	Situation nette (sous-total)	**8 779 232**	**8 799 948**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	18 333	29 333
	Provisions réglementées		
	Total (I)	**8 797 565**	**8 829 281**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	423 650	739 520
	Total (II)	**423 650**	**739 520**
Provisions	Provisions pour risques	245 000	245 000
	Provisions pour charges		
	Total (III)	**245 000**	**245 000**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	3 615 532	3 892 649
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	8 234	8 879
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 288 411	2 264 117
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	826 374	567 819
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	183 248	36 831
	Produits constatés d'avance	9 341 442	9 495 872
	Total (IV)	**16 263 243**	**16 266 169**
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**25 729 459**	**26 079 971**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.45.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Fédération Française de Gymnastique

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	9 434 005	9 012 496
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	4 291 156	2 024 211
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 039 225	3 268 359
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public	50 500	
	Dons manuels	*10 500*	
	Mécénats	*40 000*	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	14 117	267 838
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés	732 307	676 013
	Autres produits	6 045 850	3 992 887
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**23 607 162**	**19 241 807**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	15 165 850	11 416 679
	Aides financières	1 944 641	1 726 103
	Impôts, taxes et versements assimilés	394 166	350 765
	Salaires	3 197 537	2 992 585
	Cotisations sociales	1 369 716	1 224 818
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 138 310	1 219 291
	Dotations aux provisions	11 223	23 932
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	5 404	
	Reports en fonds dédiés	416 437	592 925
	Autres charges	63 432	36 554
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**23 706 719**	**19 583 656**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-99 556**	**-341 849**
Produits financiers	De participations	6 179	8 333
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	134 327	
	Autres intérêts et produits assimilés	1 805	220 213
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 332	
	Différences positives de change	241	40
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		299
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**143 885**	**228 885**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 332
	Intérêts et charges assimilées	97 300	73 981
	Différences négatives de change	52	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	**97 353**	**75 313**
	2. Résultat financier (III-IV)	**46 531**	**153 572**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-53 025**	**-188 277**

Edité à partir de Loop V5.45.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Fédération Française de Gymnastique

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total	32 308	38 813
Charges exceptionnelles (VI)	Total		815
4. Résultat exceptionnel	(V-VI)	32 308	37 998
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)		42 766
Total des produits (I + III + V)		23 783 356	19 509 506
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		23 804 072	19 702 551
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-20 716	-193 045
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		5 378 735	5 388 360
Bénévolat			
	Total	5 378 735	5 388 360
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		5 378 735	5 388 360
Personnel bénévole			
	Total	5 378 735	5 388 360

Edité à partir de Loop V5.45.1

c. *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première mise en œuvre des dispositions du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023. Les incidences de cette application sont présentées dans le paragraphe « Changement de réglementation comptable » relatif aux règles et méthodes comptables figurant en annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons notamment été conduits à nous assurer des risques d'anomalie significative sur le cycle Ressources Humaines et Paies et également de l'incidence des reclassements comptables relatifs au nouveau règlement comptable ainsi qu'aux informations figurant dans l'annexe et sur leur format.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

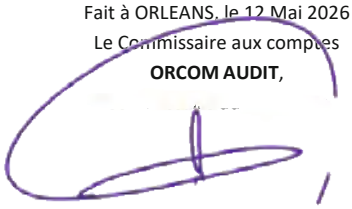
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 12 Mai 2026
Le Commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT,



Bruno ROUILLÉ

Associé

d. *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ÉCURIES

75010 PARIS

784 405 839 00043

.*.*.*.*.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nouvelles conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention de mise à disposition de moyens humains et matériels par la Fédération Française de Gymnastique à l'Académie France Gymnastique

- **Personne concernée :** Tous les membres du comité directeur
- **Nature et Montant :** Convention conclue avec l'Académie France Gymnastique. La Fédération refacture à l'Académie France Gymnastique la mise à disposition de salariés et de locaux pour l'exercice de son activité.

Au titre de l'exercice 2025, la FFGYM a facturé un montant global de 177 712 € auprès de l'AFG.

Convention de rémunération des dirigeants

- **Personne concernée :** Alexandre DOMANGE, pour sa fonction de Secrétaire fédéral à compter du 15 avril 2025 en remplacement de Cyril CLOUD.
- **Nature et Montant :** La rémunération mensuelle ne devra pas excéder 70 % de trois fois le plafond de la Sécurité Sociale.

Le montant brut perçu au titre de l'année 2025 est de 23 419,13 €.

Fait à ORLÉANS, le 12 Mai 2026
Le commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT

Bruno ROUILLÉ
Associé

e. BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

CHARGES	2024 Réalisé	2025 Réalisé	2026 Voté	2027 Proposition
Administration	**2 085 430**	**1 787 159**	**1 920 000**	**1 820 000**
Fonctionnement institutionnel	933 198	639 817	620 000	650 000
Services généraux	444 482	477 704	500 000	480 000
Communication, promotion et système d'information	707 750	669 638	800 000	690 000
Activités gymniques	**7 234 156**	**7 120 660**	**6 690 000**	**7 000 000**
Développement du sport de haut niveau	3 789 665	4 515 941	4 340 000	4 510 000
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 175 298	858 539	1 140 000	1 130 000
Formation de l'encadrement	156 026	262 577	295 000	270 000
Médical et prévention	95 257	91 979	100 000	140 000
Structuration et développement territorial	2 017 910	1 391 624	815 000	950 000
Partenariats	**734 281**	**1 198 694**	**1 470 000**	**1 500 000**
Partenariats en nature et prestations (hors CE)	*734 281*	*1 198 694*	*1 470 000*	*1 500 000*
Maison des Sports	**148 350**	**120 419**	**70 000**	**10 000**
Charges financières et dotations comptables	**1 343 706**	**1 215 627**	**1 135 000**	**1 152 000**
Charges financières	70 015	60 690	55 000	52 000
Dotations comptables (amortissement, prov. risques et créances douteuses)	1 273 691	1 154 937	1 080 000	1 100 000
Impôts et taxes	**42 766**	**0**	**35 000**	**0**
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	**0**	**412 438**	**0**	**0**
Charges à répartir	**4 122 752**	**4 457 057**	**4 485 000**	**4 465 000**
Charges de personnel administratif et technique	3 987 699	4 285 201	4 250 000	4 200 000
Indemnité de sujétion	113 688	137 447	200 000	200 000
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	21 365	31 338	35 000	65 000
Evènementiel international organisé en France	**17 609**	**1 514 470**	**1 150 000**	**1 300 000**
Total général des charges (hors assurance)	**15 729 050**	**17 826 525**	**16 955 000**	**17 247 000**
Assurances	**3 973 501**	**5 977 547**	**6 250 000**	**5 500 000**
Total général des charges (avec assurance)	**19 702 551**	**23 804 072**	**23 205 000**	**22 747 000**
Vente de la Maison des Sports				**550 000**

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2024 Réalisé	2025 Réalisé	2026 Voté	2027 Proposition
Développement des activités gymniques olympiques et de haut niveau	**3 789 665**	**4 515 941**	**4 340 000**	**4 510 000**
Préparation des collectifs	1 684 127	2 267 659	2 150 000	2 380 000
Projet de performance fédéral (ex PES)	967 608	1 045 725	950 000	900 000
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	880 734	909 250	950 000	930 000
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut niveau	198 245	209 656	210 000	220 000
International et coopération	58 951	83 650	80 000	80 000
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	**1 175 298**	**858 539**	**1 140 000**	**1 130 000**
Développement des activités gymniques	377 023	88 994	420 000	450 000
Soutien aux manifestations nationales	763 943	719 207	720 000	680 000
Prestations de services (La Villette / Gym+ / PAFENI...)	34 332	50 338		0
Formation de l'encadrement	**156 026**	**262 577**	**295 000**	**270 000**
Formation fédérale	111 220	170 557	230 000	170 000
Formation professionnelle	39 683	83 956	45 000	80 000
Documentation pédagogique	5 123	8 065	20 000	20 000
Médical et prévention	**95 257**	**91 979**	**100 000**	**140 000**
Structuration du secteur médical	67 388	75 828	75 000	110 000
Actions de prévention – recherche	27 869	16 151	25 000	30 000
Structuration et développement territorial	**2 017 910**	**1 391 624**	**815 000**	**950 000**
Structuration territoriale (Métropole et TUM)	1 489 290	825 188	200 000	150 000
Développement territorial (Pacte)	528 620	566 436	615 000	800 000
Total Activités gymniques	**7 234 156**	**7 120 660**	**6 690 000**	**7 000 000**

PRODUITS	2024 Réalisé	2025 Réalisé	2026 Voté	2027 Proposition
Ressources propres	**10 084 119**	**10 871 660**	**10 750 000**	**10 869 000**
Licences	8 787 484	9 212 618	9 630 000	9 500 000
Affiliations	222 773	221 387	225 000	225 000
Droits d'engagements finales nationales	300 586	298 014	300 000	306 000
Participation aux grands événements	253 530	33 871	300 000	300 000
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	25 481	77 039	25 000	0
Droits de mutation, pénalités, amendes	14 145	17 437	10 000	18 000
Refacturations diverses	391 100	903 825	0	420 000
Ventes de produits dérivés	72 400	89 552	0	100 000
Autres produits	16 620	17 917	260 000	0
Partenariats (hors grands évènements)	**940 444**	**1 326 093**	**1 920 000**	**1 950 000**
Partenariats commerciaux et mécénat	206 163	127 399	450 000	450 000
Partenariats en nature et prestations	*734 281*	*1 198 694*	*1 470 000*	*1 500 000*
Subventions	**3 257 517**	**2 793 725**	**2 325 000**	**2 525 000**
Contrats ANS	3 149 574	2 658 352	2 220 000	2 420 000
Emplois aidés	27 000	33 333	20 000	20 000
Autres aides	69 149	92 090	70 000	70 000
CNOSF (International et équipement)	11 794	9 950	15 000	15 000
Maison des Sports	**227 687**	**65 758**	**10 000**	**0**
Produits financiers	**230 420**	**139 014**	**200 000**	**130 000**
Produits exceptionnels	**36 000**	**43 309**	**0**	**0**
Reprises de provision	**745 759**	**768 820**	**0**	**0**
Evènementiel international organisé en France	**10 901**	**1 797 428**	**1 250 000**	**1 500 000**
Total général des produits (hors assurance)	**15 532 847**	**17 805 808**	**16 455 000**	**16 974 000**
Assurance	**3 976 659**	**5 977 547**	**6 250 000**	**5 500 000**
Total général des produits (avec assurance)	**19 509 506**	**23 783 356**	**22 705 000**	**22 474 000**
Vente Maison des sports				**1 995 000**

6 COMPTES DE L'ACADÉMIE FRANCE GYMNASTIQUE



a. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Académie France Gymnastique

Bilan Actif

Actif			Au 30/06/2025			Au 30/06/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	70 191	57 443	12 747	20 301
		TOTAL	**70 191**	**57 443**	**12 747**	**20 301**
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	29 203	24 108	5 095	4 098 6 750
		TOTAL	**29 203**	**24 108**	**5 095**	**10 848**
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	15		15	15
		TOTAL	**15**		**15**	**15**
		Total I	**99 409**	**81 551**	**17 857**	**31 164**
Actif circulant		Stocks et en cours				
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	784 154 40 770	32 670	751 484 40 770	510 352 30 309
		TOTAL	**824 924**	**32 670**	**792 254**	**540 661**
	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	50 000 1 783 291 5 136		50 000 1 783 291 5 136	50 000 1 582 265 25 821
		Total II	**2 663 353**	**32 670**	**2 630 683**	**2 198 748**
Frais d'émission des emprunts III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**2 762 762**	**114 221**	**2 648 541**	**2 229 913**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Edité à partir de Loop V5.39.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Académie France Gymnastique

Bilan Passif

	Passif	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	32 752	32 752
	Autres	16 376	16 376
	Report à nouveau	1 737 782	1 393 880
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**313 631**	**343 901**
	Situation nette (sous-total)	**2 100 543**	**1 786 911**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	3 240	
	Provisions réglementées		
	Total I	**2 103 783**	**1 786 911**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 886	224 147
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	100 536	87 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	112 973	93 948
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	58 361	37 213
	Total IV	**544 757**	**443 002**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**2 648 541**	**2 229 913**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.39.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Académie France Gymnastique

Compte de résultat

		Du 01/07/2024 Au 30/06/2025 12 mois	Du 01/07/2023 Au 30/06/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 603 831	1 305 844
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	29 546	12 019
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 308	26 569
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	430	1 445
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**1 640 116**	**1 345 878**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	764 017	493 935
	Aides financières	33 000	33 600
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 929	11 529
	Salaires et traitements	382 706	334 036
	Charges sociales	141 490	123 826
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 211	15 601
	Dotations aux provisions	12 924	7 025
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	3 485	2 115
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 371 767**	**1 021 670**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**268 349**	**324 207**

Edité à partir de Loop V5.39.1

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Académie France Gymnastique

Compte de résultat

		Du 01/07/2024 Au 30/06/2025 12 mois	Du 01/07/2023 Au 30/06/2024 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 429	25 277
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 372	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**36 801**	**25 277**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	40	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	**40**	
	2. Résultat financier (III-IV)	**36 761**	**25 277**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**305 111**	**349 485**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	16 630	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	**16 630**	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		-397
	Sur opérations en capital		552
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		**154**
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**16 630**	**-154**
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	8 110	5 429
	Total des produits (I + III + V)	**1 693 549**	**1 371 155**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 379 917**	**1 027 253**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**313 631**	**343 901**

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

Edité à partir de Loop V5.39.1

7 PROJETS DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 203e CONGRÈS FÉDÉRAL

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 11 avril 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de – 20 716 € en report à nouveau négatif.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de l'affiliation pour la saison 2027/2028 à 160 €.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, lors de sa réunion du 21 juin 2025, de maintenir le prix de la licence hors assurance pour la saison 2026/2027 à 26,50 €.

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de

- fixer le prix de la licence hors assurance pour les saisons 2027/2028 à 28 € ;
- maintenir le prix de la licence hors assurance pour les saisons 2028/2029 à 28 €.

SIXIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence individuelle, hors assurance, pour la saison 2027/2028 à 170 €.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2026/2027 :

- de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE • Championnat de France • Masters	62,50	52	52
PERFORMANCE • Championnat de France des Catégories Nationales	47	36,50	52
FÉDÉRAL • Catégories Trophée Fédéral et Festigym	23	28	46
TOP 12			260

- pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
  - » Comité départemental : échelon départemental ;
  - » Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- pour les compétitions interrégionales, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.

HUITIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2027 tel que présenté.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modification du règlement financier, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant viennent à expiration ce jour.

En application des dispositions règlementaires, l'Assemblée Générale valide, pour une durée de six ans, à compter de ce jour, le mandat de la société ORCOM Audit, sise 2 avenue de Paris à Orléans (45000).

Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2032 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

ONZIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder le titre de membre honoraire à Monsieur Claude Merlet.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

8 PROJETS DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 203e CONGRÈS FÉDÉRAL

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance :

- du projet de traité de fusion arrêté le 11 avril 2026 par le Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique et le 16 avril 2026 par le conseil d'administration de l'Académie France Gymnastique,
- du rapport du commissaire à la fusion,
- de l'avis rendu par les institutions représentatives du personnel le 24 mars 2026 ;
- de la situation comptable intermédiaire de l'Académie France Gymnastique arrêtée au 31 janvier 2026,

approuve :

- dans toutes ses dispositions le projet de traité de fusion conclu avec la Fédération Française de Gymnastique aux termes duquel l'Académie France Gymnastique fait apport à titre de fusion-absorption de l'intégralité des éléments d'actifs et de passifs composant son patrimoine et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la Fédération Française de Gymnastique,
- l'évaluation, à partir des valeurs nettes comptables figurant dans la situation comptable intermédiaire arrêtée au 31 janvier 2026 de l'Académie France Gymnastique, des éléments d'actif apportés, d'un montant de 2 594 000 € et des éléments de passif pris en charge, d'un montant de 337 000 €, soit un actif net apporté égal à 2 257 000 €,

et prend acte que l'opération organisant la fusion et la dissolution sans liquidation de l'Académie France Gymnastique qui en résulte ne deviendra définitive juridiquement, comptablement et fiscalement qu'à la plus tardive des deux dates suivantes, sans que ces dernières ne soient postérieures au 31 décembre 2026 :

- le dernier jour du mois au cours duquel la dernière assemblée générale extraordinaire des entités participant à l'opération aura approuvé le présent traité de fusion ;

ou,

- le dernier jour du mois au cours duquel toutes les conditions suspensives prévues à l'article 6.3 du traité de fusion rappelées ci-après auront été réalisées :
  - » approbation du traité de fusion et de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbée ;
  - » approbation du traité de fusion et de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de l'association absorbante ;
  - » respect des obligations de publicité dans un journal d'annonces légales du projet de traité de fusion imposées aux associations parties à l'opération de fusion par le décret du 7 juillet 2015 ;
  - » établissement d'un rapport par le Commissaire à la fusion visant à se prononcer sur les méthodes d'évaluation et sur la valeur des actifs et du passif des entités concernées par la fusion et d'exposer les conditions financières de l'opération ;
  - » obtention du certificat de non-opposition des créanciers ou de tout autre document attestant qu'aucun créancier ne s'est opposé à la présente opération de fusion ou, si une telle opposition a été signifiée, que cette dernière a été levée ;
  - » création, renouvellement ou transfert :
    - » des habilitations permettant la délivrance des diplômes d'État que l'Académie France Gymnastique est actuellement autorisée à délivrer ;
    - » des certifications professionnelles de branche, notamment les Certificats de Qualification Professionnelle ;
    - » d'un Centre de Formation des Apprentis.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modification de l'article 1er des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir à la Présidente, ou à tout autre mandataire qu'elle désignera, pour constater la réalisation des conditions suspensives, signer l'ensemble des actes nécessaires à la réalisation de l'opération de fusion, procéder à la modification des statuts de la Fédération et accomplir toutes les formalités y afférentes.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modifications de l'article 29 du règlement intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne mandat au Comité Directeur afin de procéder aux éventuelles modifications des statuts qui seraient exigées par le Ministère chargé des Sports, ou destinées à corriger de simples erreurs rédactionnelles, dans la mesure où ces dernières ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la Fédération faits par elle. Le cas échéant, ces modifications seront portées à la connaissance de l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

9 LES DISPARUS



Richard MION
(1966 – 2025)

Formateur au BEES Gym

Responsable du centre de formation de Vernon



Tomoyo COMBETTE
(1974 – 2025)

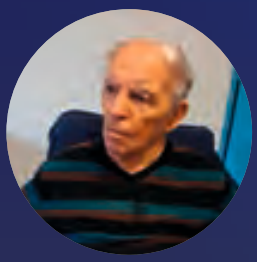
Vice-Présidente club Gym Paris 15

Juge 4 GAF et formatrice



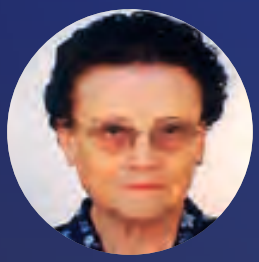
Alain DHALLUIN
(1943 – 2025)

Président du Comité Départemental Gers



Albert ANGE
(1932 – 2026)

Membre de la Direction Technique Nationale



Michelle THIEBAULT
(1928 – 2026)

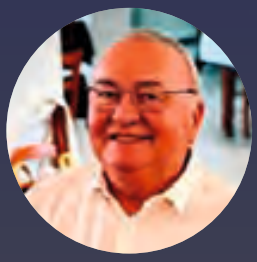
Entraîneure et Juge internationale

Membre du Comité Directeur fédéral



Claude ROUSSEL
(1945 – 2026)

Président du Comité Régional de Bretagne



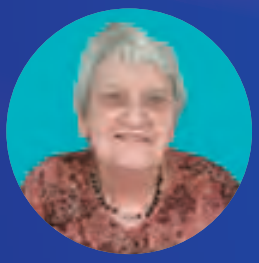
Michel BUSSY
(1944 – 2026)

Président du Comité Départemental de l'Ain



André CHYDZINSKI
(1942 – 2026)

Entraîneur de haut niveau



Josette DENIS
(1942 – 2026)

Secrétaire du Comité Régional des Pays de la Loire



Yanick JULIOT
(1950 – 2026)

Vice-Président du Comité Départemental Loire Atlantique



Danièle SICOT-COULON
(1935 – 2026)

Membre de l'équipe de France

Gymnastique artistique féminine



Philippe SALOMÉ
(1948 – 2026)

Président du Comité Départemental de Haute-Saône

Vice-Président du Comité Régional Bourgogne Franche Comté



Stéphanie SAINT-DIZIER
(1977 – 2026)

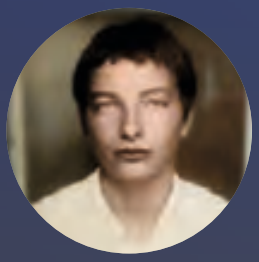
Présidente du club GR Le Boulou

Trésorière adjointe du Comité Régional Occitanie



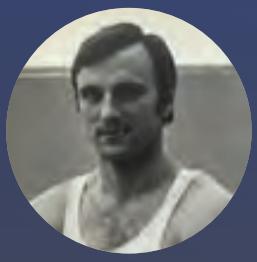
Joseph GARCIA
(1932 – 2026)

Gymnaste – Entraîneur – Dirigeant Trampoline



Catherine VANDAELE
(1951 – 2026)

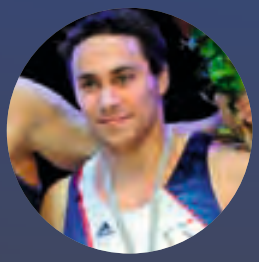
Membre de l'équipe de France Gymnastique rythmique & CTS



Jean-Pierre MIENS
(1949 – 2026)

Membre de l'équipe de France

Gymnastique artistique masculine

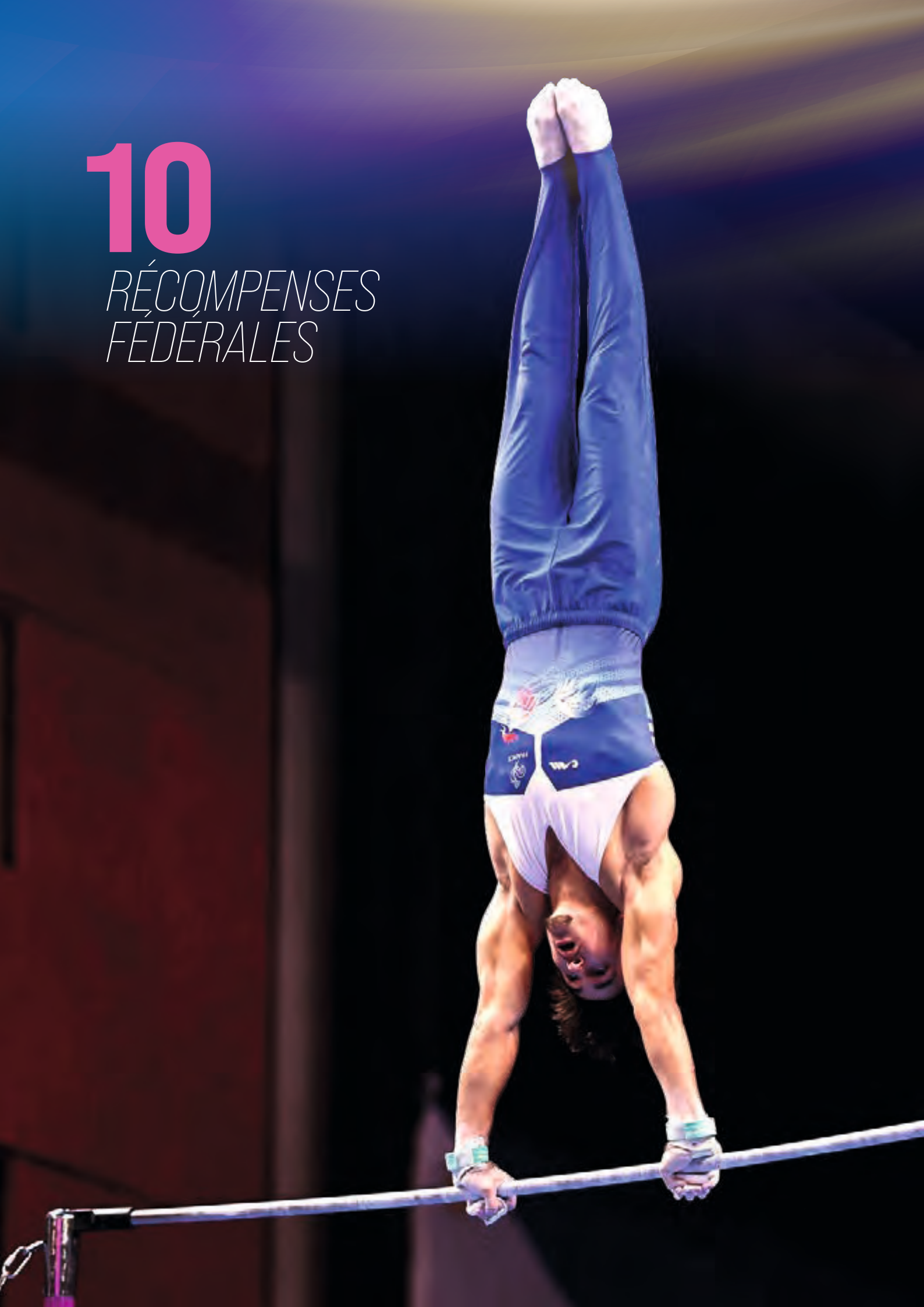


Gaël DA SILVA
(1984 – 2026)

Membre de l'équipe de France

Gymnastique artistique masculine

10
RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



a. *LISTE DES RÉCIPIENDAIRES*

Plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze

PLAQUETTE FÉDÉRALE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Nathalie	KREMBSER-CHAUVE	Auvergne-Rhône-Alpes
Marc	PONTONNIER	Auvergne-Rhône-Alpes
Chantal	CAINGNARD	Bretagne
Chantal	CARRIOL	Corse
Daniel	GLAUME	Corse
Fernande	GLAUME	Corse

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Pascal	HOLLEVOET	Grand-Est
Antoinette	MULLER PAGLIARULO	Grand-Est
Francine	ALDOUDOU	Hauts-de-France
René	ALDOUDOU	Hauts-de-France
Pascal	JOURDAN	Normandie

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « OR »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Nelly	LODS	Bourgogne-Franche-Comté
Daniel	FOURDEUX	Bretagne
Silvana	MORI	Corse
Dominique	BOITARD	Grand-Est
Daniel	GAUSS	Grand-Est
Denise	HINDER	Grand-Est
Michel	KAPPLER	Grand-Est
Florence	LEFEBVRE	Grand-Est

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Frédéric	ROSSDEUTSCH	Grand-Est
Yolande	STIBIL	Grand-Est
Gérard	MONY	Île-de-France
Elisabeth	PAJOR	Île-de-France
Brigitte	LEPRETRE	Normandie
Danièle	GOBET	Nouvelle-Aquitaine
Muriel	LEROY	Occitanie
Frédérique	TAULANE	Provence-Alpes-Côte d'Azur

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« ARGENT »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Eva	GORBINKOFF	Corse
Céline	LEONETTI	Corse
Dolores	BERNARD	Grand-Est
Lionel	BRISSIAUD	Grand-Est
Ludovic	GERARDIN	Grand-Est
Fabrice	GOBILLOT	Grand-Est
Delphine	JEDELE	Grand-Est
André	KLOTZ	Grand-Est
Elodie	MOULIN	Grand-Est
Manon	ROUCHON	Grand-Est

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Delphine	TRIMBUR	Grand-Est
Philippe	WEINBRENNER	Grand-Est
Cédric	BEAUJARD	Île-de-France
Yolande	SCHINDLER	Normandie
Clément	ALLAIN	Nouvelle-Aquitaine
Patricia	ALTUNA	Nouvelle-Aquitaine
Sylvain	CAPDEVILLE	Nouvelle-Aquitaine
Flora	DA MOTA	Nouvelle-Aquitaine
Béatrice	BOILEAU	Occitanie
Catherine	LEMELLE	Pays de la Loire

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« BRONZE »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Jérôme	BOCQUET	Auvergne-Rhône-Alpes
Lauriane	MARTINS PEIXOTO	Auvergne-Rhône-Alpes
Georgette	LEMONNIER	Bretagne
Xavier	AUCLAIR	Grand-Est
Christian	BERNARD	Grand-Est
Amandine	CHAUMONT	Grand-Est
Ambre	DEGRANGE	Grand-Est
Christiane	KEPPI	Grand-Est
David	MOREAU	Grand-Est

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
Gabrielle	STIEVANI	Grand-Est
Christine	MACIEJEWSKI	Hauts-de-France
Anne-Laure	AUBRY	Normandie
Melody	BABIN	Normandie
Halima	IBELHOULEN	Normandie
Edwige	MATHIS	Nouvelle-Aquitaine
Robert	LABAU	Occitanie
Patricia	PEREZ	Occitanie
Marie-Annick	ROULEAU	Pays de la Loire

b. PRÉSENTATION DES RÉCIPIENDAIRES DE LA PLAQUETTE FÉDÉRALE

Francine ALDOUDOU
Comité Régional Hauts-de-France

La Jeunesse du Marais - Lomme
- 1975 - 2015 : Secrétaire
- 2015 - 2026 : Trésorière

René ALDOUDOU
Comité Régional Hauts-de-France

La Jeunesse du Marais - Lomme
- 1975 – 2011 : Trésorier
- 2011 – 2026 : Président

Chantal CAINGNARD
Comité Régional Bretagne

Cane Montfortaise – Montfort sur Meu
- 1968 – 1977 : Juge et technicienne
- 1977 – 1999 : Responsable Technique
- 1977 – 2003 : Secrétaire

Cercle Paul Bert – Rennes
- 1994 – 2000 : Aide encadrement et administratif

Vigilants de l'Ouest - Rennes
- 2007 – 2014 : Aide encadrement et administratif

Comité Départemental Ille et Vilaine
- 1994 – 2026 : Responsable informatique/commission compétition

Comité Régional de Bretagne
- 2017 – 2021 : Membre du Comité Directeur
- 2004 – 2026 : Responsable informatique/commission compétition

Zone Ouest
- 2008 – 2017 : Responsable informatique/commission compétition

Chantal CARRIOL
Comité Régional Corse

Le GFC Ajaccio
- 1985 - 2015 : Juge

Le GC Paese Aiaccinu
- 2015 – 2026 : Juge

Daniel GLAUME
Comité Régional Corse

A.S Porto Vecchio Gymnastique
- 1983 – 2016 : Président
- 2016 - 2026 : Membre du Comité Directeur

Comité Départemental Corse du Sud
- 2007 – 2014 : Président

Comité Régional Corse
- 1996 – 2004 : Président
- 2015 – 2017 : Président

Fernande GLAUME
Comité Régional Corse

AS Porto-Vecchio Gymnastique
- 1983 - 2020 : Trésorière
- 2023 - 2026 : Trésorière

Comité Régional Corse
- 1993 - 2021 : Trésorière du Comité Régional Corse
- 2021 – 2026 : Membre du Comité Régional Corse

Pascal HOLLEVOET
Comité Régional Grand-Est

US Le Rocher Merlebach
- 1978 - 2026 : Technicien

Comité Départemental de Moselle
- 1997 - 2026 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Lorraine/Grand-Est
- 1997 - 2026 : Membre du Comité Directeur

Pascal JOURDAN
Comité Régional Normandie

EG Rouen
- 1975 – 1992 : Technicien
- 1992 - 2000 : Président

Comité Régional Haute Normandie
- 1992 - 2004 : Président

Zone administrative
- 2005 - 2016 : Délégué administratif

Fédération Française de Gymnastique
- 1996 – 2000 : Membre du Comité Directeur
- 2000 – 2013 : Vice-président
- 2013 – 2024 : Trésorier Fédéral

Nathalie KREMBSER-CHAUVE
Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Union Sportive de Chamalières
- 1984 – 2026 : Technicienne
- 1988 - 2004 : Juge niveau III

Antoinette MULLER PAGLIA-RULO
Comité Régional Grand-Est

Société de Gymnastique De Buhl
- 1980 - 2000 : Juge et Membre du Comité Directeur

Société de gymnastique de Guebwiller
- 2000 - 2026 : Présidente et trésorière

Marc PONTONNIER
Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

La Bellerivoise
- 1985 - 2025 : Technicien
- 1993 – 1996 : Président
- 2000 – 2025 : Président

Comité Départemental de l'Allier
- 2008 – 2025 : Vice-Président

11 LES FORCES VIVES DE LA FÉDÉRATION



a. *LE BUREAU FÉDÉRAL*



Dominique Mérieux
Présidente



Alexandre Domange
Secrétaire fédéral



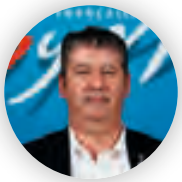
Olivier Laurant
Trésorier



Patrick Andréani
Vice-Président chargé des pratiques gymniques compétitives et de la règlementation



Gaëlle Berenguer
Vice-Présidente chargée de l'emploi et de la formation



Frédéric Bureau
Vice-Président chargé des territoires et du système d'information



Sylvie Courtine
Vice-Présidente chargée des pratiques non compétitives et de l'inclusion



Paul Degouy
Représentant des sportifs de haut niveau



Mickaël Deroubaix
Vice-Président chargé des grands évènements internationaux et nationaux



Agnès Lichtlé
Vice-Présidente chargée du développement des disciplines et des pratiques en milieu scolaire, Access et QualiClub



Marine Révillion
Vice-Présidente chargée de l'éthique et de la santé



Joëlle Vallez
Représentante des sportifs de haut niveau

b. *LE COMITÉ DIRECTEUR*



Pauline Ange
RTF TMG



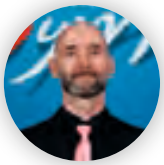
Yann Arsac
RTF GAc



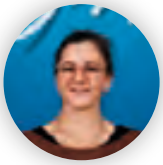
Aline Bajek



Martial Clauzel



Cyril Cloud



Magalie Cyrklewski



Maxime Genge
RTF AER



Béatrice Guignard



Delphine Iskra Regease
RTF GAF



Marilyne Lanaud



Lilian Lavergne



Raphaël Lecerf



Delphine Ledoux



Jérôme Monné



Simon Payard
RTF GAM



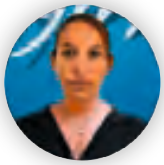
Charles Perrière
RTF PK



Anne-Emmanuelle Quéau



Fabienne Ringler



Gaëlle Robert



Maud Roussot
RTF GR



Xavier Tavignot
RTF TR-TU



Cyrille Vincent

INVITÉS À TITRE CONSULTATIF



Pierre Billard
Médecin fédéral



Dominique Maillot
Directrice juridique, éthique et institutionnel



Gaël Meyer
Directeur Technique National



David Vallée
Directeur Exécutif

c. LES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

PRÉSIDENTS RÉGIONAUX – MAI 2026

COMITÉ RÉGIONAL	CYCLE 2024-2028	
Auvergne-Rhône Alpes	Aurélien	BERENGUER
Bourgogne - Franche Comté	Jean-Luc	DUCERF
Bretagne	Philippe	JOLIVET
Centre Val de Loire	Didier	CHATIRON
Corse	Mathieu	NIVON
Grand Est	Agnès	LICHTLÉ
Guadeloupe	Rachel	SUBILIA
Guyane	Arnaud	FOURES
Hauts-de-France	Mickaël	DEROUBAIX

COMITÉ RÉGIONAL	CYCLE 2024-2028	
Ile de France	Arnaud	DE VAUBOREL
La Réunion	Jérôme	MONNÉ
Martinique	Marie-Noëlle	CATAYEE
Normandie	Raphaël	LECERF
Nouvelle Aquitaine	Frédéric	BUREAU
Nouvelle-Calédonie	Agnès	CAZENAVE
Occitanie	Nicolas	MUNARRIZ
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marjorie	DO LIVRAMENTO CAVELIER
Pays de la Loire	Luc	LE ROY

PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX – MAI 2026

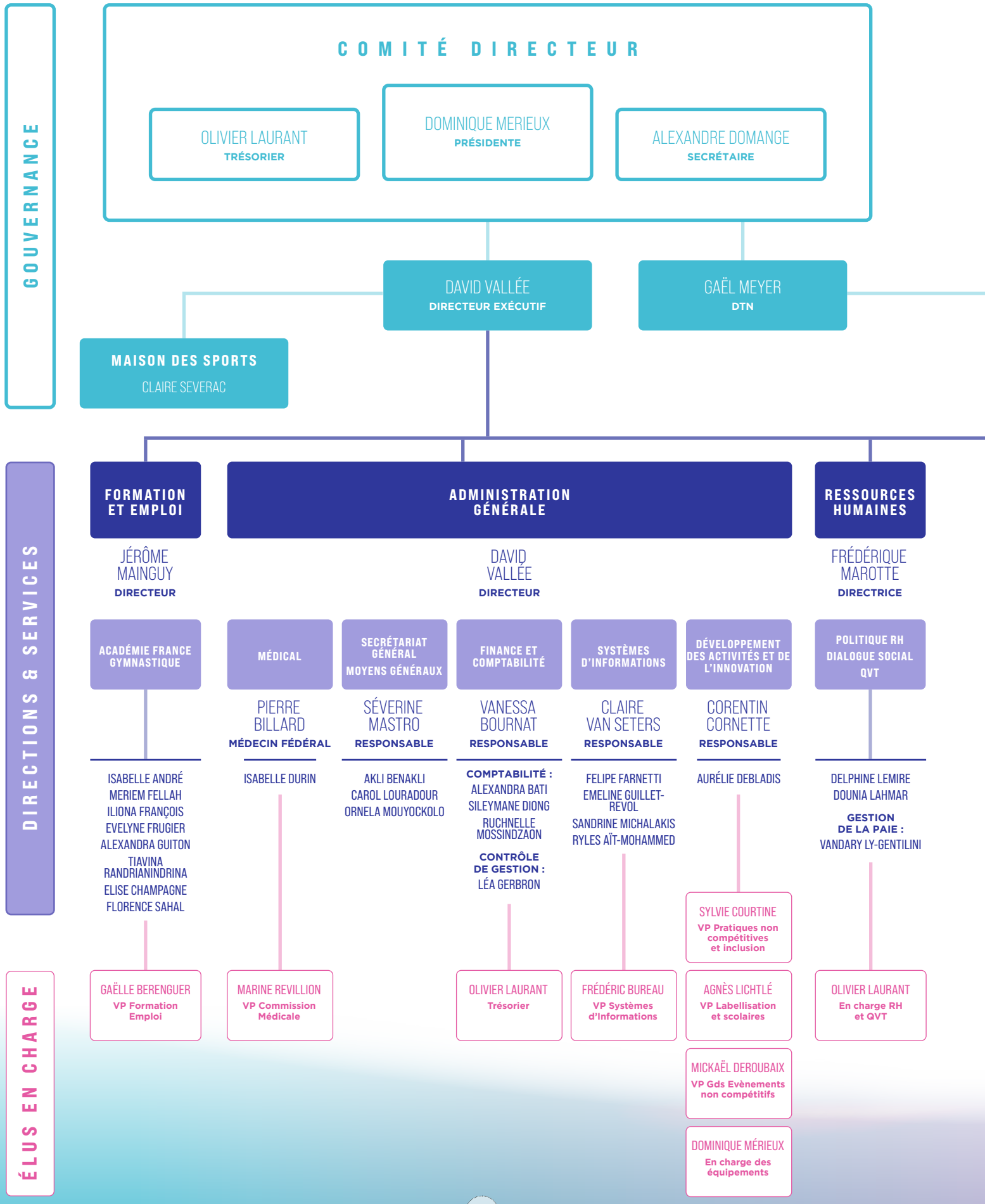
01	Ain	Sylvie	SEGURA
02	Aisne	Magalie	CYRKLEWSKI
03	Allier	Didier	BECAUD
04 05	Alpes Haute-Provence / Hautes Alpes	Jean-Louis	DELVALLE
06 98	Alpes Maritimes / Monaco	Stéphanie	MERIAUX
08	Ardennes	Olivier	LAURANT
09	Ariège	Marion	SIGLER
10	Aube	Dominique	KUHN

11	Aude	Jean-Jacques	PINEDA
12	Aveyron	Pauline	TEISSEDRE
13	Bouches du Rhône	Chantal	GAMBI
14	Calvados	Geneviève	SANSON
15 63	Cantal / Puy de Dôme	Claude	BEYSSEN
16	Charente	Patrick	WINKLER
17	Charente-Maritime	Jacky	SICHERE
18	Cher	Julien	DELFOLIE

19	Corrèze	Christel	BORDAS
21	Côte d'or	Marilyne	LANAUD
22	Côtes d'Armor	Loïc	MAURIN
24	Dordogne	Michel	LORIMEY
25	Doubs	Anita	LONCHAMPT
26 07	Drôme / Ardèche	Karine	REYES
27	Eure	Mehdi	EZOUHRI
28	Eure et Loir	Claire	LIGIER
29	Finistère	Pierre	JESTIN
30 48	Gard / Lozère	Muriel	LEROY
31	Haute-Garonne	Muriel	MOUSSAOUI
32	Gers	Dominique	JOBELOT
33	Gironde	Stéphane	SASSENHAGEN
34	Hérault	Ingrid	BENEZETH
35	Ille et Vilaine	Anne-Emmanuelle	QUÉAU
36	Indre	Anne-Sophie	CHERAMY
37	Indre et Loire	Luc	CORNILLOT-CLÉMENT
38	Isère	Bernadette	CONTRERAS
39	Jura	Catherine	DEODATI
40	Landes	Philippe	CAMIADE
41	Loir et Cher	Tyfenn	AOUIZRAT
42	Loire	Aurélien	BERENGUER
43	Haute-Loire	Cyrus	POURHADI
44	Loire Atlantique	Béatrice	GUIGNARD
45	Loiret	Joël	BILLARD
46	Lot	Amélie	BROS
47	Lot et Garonne	Sylvie	COURTINE
49	Maine et Loire	Thierry	DUBLÉ
50	Manche	Guillaume	HELIE
51	Marne	Bruno	FROMENTIN
52	Haute Marne	Stéphane	KONIECZNY
53	Mayenne	Michel	HOUDAYER
54 55	Meurthe et Moselle / Meuse	Laëtitia	LUX
56	Morbihan	Didier	BOUVIER
57	Moselle	Philippe	DILLMANN
58	Nièvre	Magali	CHERVET
59	Nord	Philippe	GADEYNE
60	Oise	Cédric	LEMAIRE
61	Orne	Thierry	AUBRY
62	Pas de Calais	Agnès	BIGOT
64	Pyrénées Atlantiques	Jean-Marc	BLASCO
65	Hautes Pyrénées	Françoise	MANSE

66	Pyrénées Orientales	Jean-Marie	GELY
67	Bas-Rhin	Yves	EHRMANN
68	Haut-Rhin	Nicole	BEHA
69	Rhône	Olivier	MATHELIN
70	Haute Saône	Marvin	TRESSE
71	Saône et Loire	Joël	LABRUNE
72	Sarthe	Pierre	BIZERY
73	Savoie	Christine	COPPIN
74	Haute Savoie	Philippe	VILLARD
75	Paris	Patrick	WATEAU
76	Seine Maritime	Arnaud	DELTOUR
77	Seine et Marne	Philippe	MAURY
78	Yvelines	Eric	MATRAT
79	Deux-Sèvres	Déborah	LAGUISERAY
80	Somme	Frédéric	LEFEVRE
81	Tarn	Christine	ANDREU
82	Tarn et Garonne	Jean-Philippe	VEAUX
83	Var	Lucien	VIVIANI
84	Vaucluse	Lucie	BORIOLI
85	Vendée	Françoise	PIGNATEL
86	Vienne	Dominique	TILLET
87 23	Haute Vienne / Creuse	Angélique	MARGOT
88	Vosges	Cyrille	VINCENT
89	Yonne	Aurélie	SOUPET
90	Territoire de Belfort	Jérémy	ANGIONE
91	Essonne	Alexandra	BONAL
92	Hauts de Seine	Wissem	BERHILI
93	Seine Saint Denis	Cyril	CLOUD
94	Val de Marne	Gilles	PIAU
95	Val d'oise	Danièle	AYEL
971	Guadeloupe	Rachel	SUBILIA
972	Martinique	Marie-Noëlle	CATAYEE
973	Guyane	Sylvie	DALPHRASE
974	Réunion	Jérôme	MONNÉ
988	Nouvelle Calédonie	Agnès	CAZENAVE

d. *ORGANIGRAMME MAI 2026*



RELATIONS INTERNATIONALES

ISABELLE DURIN

CABINET DE LA PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENTE

CONSEILS

THIERRY GAUVIN
DTA ADJ FORMATION

CHRISTOPHE LAMBERT
DIR. DE LA PERFORMANCE

MATTHIEU TIXIER
DTA ADJ ACTIVITÉS SPORTIVES

CARINE CHARLIER
ADJOINTE AU DTN

JURIDIQUE, ÉTHIQUE ET INSTITUTIONNEL

DOMINIQUE MAILLOT
DIRECTRICE

RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES
CONTENTIEUX
ASSURANCE

ALEXANDRA AGNUS
VINCENT BENEZIS

MARINE REVILLION
VP en charge Éthique

ALEXANDRE DOMANGE
Secrétaire Fédéral

CLUBS ET TERRITOIRES

ANNE SEGURET
DIRECTRICE

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ CLUBS/COMITÉS

AYMERIC AVRIL
LÉA CASTAGNÉ
ALEXANDRA GARDET

FRÉDÉRIC BUREAU
VP Territoires

AGNÈS LICHTLÉ
VP Labellisation et scolaires

COMPÉTITIONS ET HAUTE-PERFORMANCE

LAURE GUERVIN-BOIZOT
DIRECTRICE

COMPÉTITIONS JUGES

NATALY DORMANT
EMILIE DEFAYE

PATRICK ANDREANI
VP Pratiques Compétitives

HAUTE-PERFORMANCE
MAP

NADIA VAUDATIN
OLIVIER COURAPIED
ANNE-CÉCILE COUSIN
ISABELLE DE COSSIO
AXELLE DEBRECZENI
MARVIN VALLON
TOM LECOCQ

DOMINIQUE MÉRIEUX ET PAUL DEGOUY
En charge HN

COMMUNICATION, EVÈNEMENTIEL ET MARKETING

RÉGIS WALKER
DIRECTEUR

COMMUNICATION

ALICE DUJARDIN
RESPONSABLE

ELISA CARSAC
SARAH POITRIMOL
LUCILE PONTONE

EVÈNEMENTIEL

THIBAULT VALLÉE
RESPONSABLE

LÉA JACQUESSON
TOM MOLLARET

MICKAËL DEROUBAIX
VP Grands Evènements

MARKETING

LUCAS FAUTRAT

OLIVIER LAURANT
En charge des Partenariats

e. *LES JUGES INTERNATIONAUX*

MISSION	NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE	GENRE
	CARON	Thomas	AER	H
	JULIEN	Xavier	AER	H
	DALVERNY	Julien	AER	H
	GENGE	Maxime	AER	H
Responsable des juges Fédéraux	GODARD	Caroline	AER	F
Responsable des juges à l'international	LENCLOS	Laëtitia	AER	F
	ARSAC	Yann	GAc	H
	BISSERIER	Aurelien	GAc	H
	CHARLIER	Carine	GAc	F
	COMBALBERT	David	GAc	H
	COSTES	Alizée	GAc	F
Responsable des juges à l'international	COUDERT-MARION	Sophie	GAc	F
	LEFEBVRE	Claire	GAc	F
	PHILOUZE	Claire	GAc	F
	PHILOUZE	Nicolas	GAc	H
	PIEDNOËL	Matthieu	GAc	H
	PIOLINE MAURICEAU	Eva	GAc	F
Responsable des juges Fédéraux	POIRON	Mélanie	GAc	F
	CEZAC	Vanessa	GAF	F
Référent formation des juges	CHOMEAU	Stacy	GAF	F
	DAUTEUILLE	Romane	GAF	F
	DE CARVALHO	Sarah	GAF	F
	DELBECQ	Stéphanie	GAF	F
	DESPORTE	Laurent	GAF	H
	HEMERY	Maryline	GAF	F

MISSION	NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE	GENRE
	HEURTEBIZE	Rachel	GAF	F
	MARC	Aurélie	GAF	F
	MATHIEU	Sandrine	GAF	F
	MIAUX BERAUD	Emily	GAF	F
Responsable des juges Fédéraux	MIQUEL	Stéphane	GAF	H
	MOREL	Fanny	GAF	F
	RENAUD	Brigitte	GAF	F
Responsable des juges à l'international	RINGLER	Fabienne	GAF	F
	SALAMON	Adeline	GAF	F
	SOMOZA	Anthony	GAF	H
	THOULE	Emilie	GAF	F
	BAGUELIN	Benoit	GAM	H
	BEGOU	Emmanuel	GAM	H
	BRUNO	François-Régis	GAM	H
	BUYS	Mickaël	GAM	H
	CAMPANILE	Nicolas	GAM	H
	CROCI	Lionel	GAM	H
	DAULLET	Antoine	GAM	H
Référent formation des juges	DAUTRAIX	Laurent	GAM	H
Responsable National des juges	EECKHOUTTE	Sebastien	GAM	H
	GAGNIERE	Thomas	GAM	H
	GAUDIN	Stéphane	GAM	H
	INNOCENTI	Fabrice	GAM	H
	LE POMMELET	Arnaud	GAM	H
	LE ROCH	Tanguy	GAM	H
	LEFORT	Grégory	GAM	H

MISSION	NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE	GENRE
	MEREL	Erwan	GAM	H
Responsable des juges à l'international	MERIEUX	Pascal	GAM	H
	PAYARD	Simon	GAM	H
	TORDI	Nicolas	GAM	H
	ANDRIESSE	Anne-sophie	GR	F
	BARON	Aurélie	GR	F
	BERGUA	Vanessa	GR	F
Responsable des juges à l'international	DE COSSIO	Isabelle	GR	F
Responsable des juges Fédéraux	GARBIN	Amandine	GR	F
	L'HER	Catherine	GR	F
	MULLER-LAUTH	Dominique	GR	F
	LICHTLE	Agnès	GR	F
Référent formation des juges	MARTEL	Camille	GR	F
	REMY	Anaïs	GR	F
	ROUSSOT	Maud	GR	F
	SALINIER	Camille	GR	F
	TORREILLES-KHARITONOVA	Olga	GR	F
Responsable des juges à l'international	ANGE	Pauline	TMG	F
Responsable des juges Fédéraux	BELMANA	Dhelia	TMG	F
	DUBUC	Delphine	TMG	F
	CROHAS	Julien	TMG	H
	ESCUER	Sébastien	TMG	H
	BOURGIT	Carole	TRA	F
	GIORDANO	Emilie	TRA	F

MISSION	NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE	GENRE
	HEBANT	Valérie	TRA	F
	LAGNY	Tristan	TRA	H
	LATGE	Frédéric	TRA	H
Responsable des juges à l'international	LAVERGNE	Lilian	TRA	H
Responsable des juges Fédéraux	LE GALLO	Max	TRA	H
Elu International (ne juge pas pour la délégation Française)	LAMBERT	Christophe	TRA/ TUM	H
	NATTA-NOUILLOT	Vincente	TRA	F
	PERONNET	Natacha	TRA	F
	PERRIN	Kathia	TRA	F
	AVISSE	Mélanie	TUM	F
	BELOT	Laurent	TUM	H
	CHARLIER	Robin	TUM	H
	JULLO	Marc-Antoine	TUM	H
	MARTINY	Sébastien	TUM/ TRA	H
Responsable des juges à l'international	LIMBACH TARIN	Marion	TUM	F
Responsable des juges Fédéraux	RANDUINEAU	Sébastien	TUM	H
	ROBERT	Chrystel	TUM	F
	TARIN	Yves	TUM	H
	TUDURY	Camille	TUM	F
Responsable des juges à l'international	AUGER	Simon	PK	H
	PEUBLE MILHEIRO	Enzo	PK	H
	TAMARELLE	Benoit	PK	H

12 LES CHIFFRES CLÉS

LICENCES

345 148
licenciés

86,05% de femmes / 13,95% d'hommes

AFFILIATIONS

1 384
clubs

NOMBRE DE MINEURS

286 593
mineurs, soit 83,20%

NOMBRE DE COMPÉTITIONS ORGANISÉES

1 983
compétitions

NOMBRE DE COMPÉTITEURS TOTAL ET PAR DISCIPLINE

81 271
compétiteurs

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE

AER	GAc	GAF	GAM	GR	PK	TMG	TR	TU
1 044	2 712	51 800	5 751	14 882	528	4 212	1 408	561

NOMBRE DE JUGES TOTAL ET PAR DISCIPLINE

13 424

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE

AER	GAc	GAF	GAM	GR	PK	TMG	TR	TU
146	451	8333	1904	2145	48	512	416	130

NOMBRE D'ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES

Entraîneurs bénévoles :

5,58
bénévoles par club

NOMBRE D'ENTRAÎNEURS

2 462

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DU DIPLÔME

GPT	GAM	GAF	GR	TR	GAc	AER	PK	TU	TMG
111	494	1267	362	137	353	31	2	35	10

NOMBRE DE JUGES FORMÉS

4 438

juges diplômés

SAISON 2025-2026

Disciplines	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Total
GAF	1497	448	232	53	**2230**
GAM	270	185	66	60	**581**
GR	356	739	2	39	**1136**
TR	42	43	16	9	**110**
TU	7	6	0	0	**13**
GAc	64	50	11	7	**132**
AER	19	19	5	8	**51**
TMG	106	23	25	5	**159**
PK	5	19	2	0	**26**
	2366	**1532**	**359**	**181**	**4438**

NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES ET DE PERSONNES FORMÉES

Pour l'Académie, 54 sessions et 903 personnes formées

- **DESJEPS :** 1 session > 4 personnes formées
- **DEJEPS :** 6 sessions > 47 personnes formées
- **CQP :** 12 sessions > 158 personnes formées
- **Entraîneur Fédéral :** 4 sessions > 31 personnes formées
- **Moniteur Fédéral :** 14 sessions > 140 personnes formées
- **Juges :** 10 sessions > 342 personnes formées
- **Formation continue :** 7 sessions > 181 personnes formées

NOMBRE DE RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

- **Bureau FFGym :** 18 réunions
- **Comité Directeur FFGym :** 11 réunions
- **Pour l'Académie :** 2 Conseils d'Administration, 1 Assemblée Générale Ordinaire et 1 Assemblée Générale Extraordinaire

NOMBRE D'ÉLUS À L'INTERNATIONAL

- **7 à European Gymnastics**
- **2 à World Gymnastics**

NOMBRE DE PERSONNES PASSÉES AU CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

14 114

NOMBRE DE FORMATEURS

Pour l'Académie

310

formateurs

- **10 formateurs permanents**
- **300 formateurs occasionnels**

MÉDAILLES INTERNATIONALE

	Matchs jeunes	Matchs seniors	Tournois jeunes	Tournois et grands prix seniors	Étape de coupe du monde	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne	Championnats d'Europe juniors/U21	Championnats d'Europe seniors	Compétitions mondiales par groupe d'âge	Championnats du monde juniors	Championnats du monde seniors	Jeux Mondiaux
TU	NC	NC	0	0	1 Or	NC	1 argent	0	1 or 1 bronze	0	1 or 1 argent	1 argent
TR	NC	NC	2 or 1 argent 2 bronze	0	2 bronze	NC	1 argent 2 bronze	1 bronze	0	1 Or	0	0
GR	NC	NC	3 argent	4 or 3 argent 2 bronze	0	NC	0	0	NC	NC	0	NC
AER	NC	NC	4 or 2 argent 5 bronze	1 or 1 bronze	0	NC	0	0	NC	NC	NC	0
GAC	NC	NC	1 bronze	2 or	0	NC	0	0	NC	NC	NC	NC
GAF	2 argent	0	11 or 10 argent 4 bronze	6 or 3 argent 3 bronze	1 or 5 argent 2 bronze	6 or 2 argent 1 bronze	NC	NC	NC	1 argent 1 bronze	0	NC
GAM	0	1 argent 1 bronze	1 argent 1 bronze	2 argent 2 bronze	1 argent 1 bronze	1 or	NC	NC	NC	1 argent	0	NC
PK	NC	NC	NC	NC	1 or	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

13 GLOSSAIRE

AER	Aérobic
AFG	Académie France Gymnastique
ANS	Agence Nationale du Sport
CAMA	Colloque Annuel du Management Associatif
CDES	Centre de Droit et d'Economie du Sport
CFA	Centre de Formation
CMN	Chargée de Missions Nationales
CNAM	Commission Nationale d'Admission et de Maintien
CNL	Commission Nationale de Labellisation
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
CNP	Commission Nationale Prospective
CNS	Commission Nationale Spécialisée
COL	Comité d'Organisation Local
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CPSF	Comité Paralympique et Sportif Français
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CTF	Cadre Technique Fédéral
CTS	Cadre Technique Sportif
DEJEPS	Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport
DESJEPS	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DN	Division Nationale
DTA	Directeur Technique Adjoint
DTN	Directeur Technique National
EG	European Gymnastics
EN	Entraîneurs Nationaux
FFGym	Fédération Française de Gymnastique

FPC	Formation Professionnelle Continue
GAc	Gymnastique Acrobatique
GAF	Gymnastique Artistique Féminine
GAM	Gymnastique Artistique Masculine
GR	Gymnastique Rythmique
HN	Haut Niveau
INSEP	Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
JO	Jeux Olympiques
MAP	Mission d'Appui Pôle performance
MRP	Maisons Régionales de la Performance
ND	Note de Départ
PACTE Gym	Programme d'Accompagnement des Comités Territoriaux dans l'Evolution de la Gymnastique
PAFENI	Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales
PNE	Programme National d'Évaluation
PPF	Projet de Performance Fédéral
PPI	Plan de Performance individualisé
PSF	Projet Sportif Fédéral
PST	Projet Sportif Territorial
QVT	Qualité de Vie au Travail
RERJ	Revue d'Effectif Régionale des Jeunes
RH	Ressources Humaines
RNE	Revues Nationales des Effectifs
ROC	Responsable des Outils Compétitifs
RSO	Responsabilité sociétale des organisations
RTF	Référent Technique Fédéral
RTR	Représentant Technique Régional
SDH	Sport Data Hub
TR	Trampoline
TU	Tumbling
UFA	Unité de Formation par Apprentissage
VP	Vice-Président
VSS	Violences sexistes et sexuelles

FÉDÉRATION FRANÇAISE

Gym

Fédérer,
pour construire l'avenir

ffgym.fr

7ter cour des Petites Écuries 75010 Paris